



LA FRANÇAISE DE L'ÉNERGIE

Société anonyme au capital social de 5.065.174 euros
Siège social: 1 avenue Saint-Rémy, Espace Pierrard, 57600 Forbach
501 152 193 RCS Sarreguemines

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

31 DECEMBRE 2017

1. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

1.1 PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Julien Moulin, Président du Conseil d'administration.

1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés du Groupe, et que le rapport semestriel de gestion inclus dans le présent rapport financier semestriel présente une image fidèle des changements survenus dans l'activité, le résultat et l'état financier de la Société et des sociétés du Groupe, et qu'il décrit l'ensemble des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Forbach le 31 mars 2018

Julien MOULIN
Président

2. RAPPORT SEMESTRIEL DE GESTION

Le Conseil d'administration de La Française de l'Energie (ci-après la « **Société** ») s'est réuni le 31 mars 2018 et a approuvé les comptes du premier semestre de l'exercice 2017/2018. Ces comptes semestriels consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes de la Société.

2.1 ACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE ET DU GROUPE DURANT L'EXERCICE PRECEDENT

Durant ce semestre, le groupe a continué le développement de ses opérations dans l'Est et le Nord de la France.

Le groupe a lancé, à l'été 2017, son activité de génération d'électricité verte, à partir du gaz capté avant son rejet dans l'atmosphère dans les Hauts-de-France. La mise en place de 6 moteurs Jenbacher pour une puissance totale de 9 MW a été réalisée sur quatre sites, Lens-5, Avion-7, Divion et Lourches, afin de capter les gaz de mine et le convertir en électricité verte, et la production est désormais effective depuis le 30/06/2017. Au 31/12/2017, pour le premier semestre de l'exercice 2018, 1.5 millions d'euros de revenus supplémentaires provenant de la vente d'électricité verte ont été générés par Gazonor SAS, la filiale de La Française de l'Energie opérant dans les Hauts-de-France, par rapport au premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

En juillet 2017, le Groupe a signé son premier partenariat industriel avec Dalkia portant sur la fourniture de gaz, d'électricité verte et de chaleur à la commune de Béthune située dans les Hauts-de-France. Ce contrat d'approvisionnement et de gestion d'énergie signé avec la commune de Béthune, porte sur une durée de 22 ans afin de permettre à la commune de Béthune de réduire de 35% ses émissions de CO₂, tout en réduisant sa facture énergétique. Les premiers revenus sont attendus dès 2021 et devraient représenter un chiffre d'affaires annuel récurrent de plus d'un million d'euros pour la filiale Gazonor.

Les premiers résultats du test de production du puits CBR-1 sur le site de Lachambre valident désormais le potentiel d'une production de gaz commercialisable. La baisse de la pression dans la veine de charbon se poursuit afin de préparer une injection dans le réseau de distribution local. Une intervention sur le puits est programmée au premier semestre de l'année 2018 afin d'optimiser la configuration des équipements de pompage au fond du puits et poursuivre la désorption des charbons. En parallèle, les équipements de surface – filtration, compression, déshydratation, odorisation, contrôle et comptage – sont en cours de dimensionnement afin de préparer une injection dans le réseau de distribution.

Avec plus de 6 mois d'avance par rapport à l'objectif annoncé, le Groupe a atteint l'équilibre en août 2017 et a généré une capacité d'autofinancement positive grâce à un meilleur contrôle de sa structure de coût et une mise en route efficace de son activité de production électrique. Les maintenances exceptionnelles réalisées sur les Groupes moteurs-compresseurs du site de production et d'injection de gaz à Avion en octobre, novembre et décembre 2017 ont

malheureusement fortement impacté la rentabilité des opérations de l'ensemble de la filiale Gazonor.

Gazonor a également investi dans la création et la construction d'une unité de test mobile pour un montant supérieur à 300 000 € qui a été livré durant ce semestre. Cet équipement nous permet d'affiner site par site les caractéristiques du réservoir gazier. A titre d'exemple, les premiers travaux réalisés sur un des sites situés sur le permis exclusif de recherche (PER) du Valencionnois a ainsi mis en avant des teneurs en méthane très élevées, proche de 90% donc permettant, en plus de l'option privilégiée à ce stade de valorisation sous forme d'électricité verte, d'envisager la valorisation de ce gaz en vente directe sous forme de molécule de gaz également.

Au cours du quatrième trimestre 2017, Gazonor a également étendu avec succès sa certification ISO 9001 : 2015 à l'ensemble de ses activités et sites.

Sur le plan financier, La Française de l'Energie a obtenu, tout d'abord, une subvention de 822 K€ de la part de la Région Grand-Est dans le cadre du Pacte-Etat Région pour son projet ReGaLor avec comme objectif final de valoriser en circuits courts le gaz de Moselle. Ce support public démontre l'adhésion et le soutien au projet de La Française de l'Energie qui s'inscrit parfaitement dans le plan climat initié par le gouvernement. Le premier acompte au titre de cette subvention est attendu d'ici au 30 juin 2018.

Suite à la mise en place d'une avance d'actionnaires de plus de 4 millions d'euros en 2017, 1.2 millions d'euros ont été utilisés à fin 2017. A la date de ce rapport, la totalité de cette ligne a été utilisée par La Française de l'Energie. Ce prêt actionnaires a été étendu au 30 juin 2019.

Le Groupe a également reçu une offre de financement en quasi fonds propres, sous forme d'obligations convertibles, au niveau de sa filiale Gazonor Holding de la part du fonds régional de la troisième révolution industrielle, Cap 3RI, pour un montant de 3 millions d'euros. La mise en place de ce prêt et le décaissement sont intervenus le 17 janvier 2018, valorisant la filiale à 63 millions d'euros.

Par ailleurs, au cours de ce semestre, le Groupe a reçu deux accords de financement émanant de deux groupes de banques ou institutions financières. Le Groupe s'est accordé avec le consortium SaarLB/BPI pour un prêt de 6.4 millions d'euros. La signature de la convention de prêt et le décaissement sont prévus pour mi-avril.

Sur le plan juridique, le Groupe a engagé diverses actions contre l'Etat soit pour contester certaines décisions relatives à ses permis soit pour faire condamner l'Etat pour les retards à rendre ces décisions. Ces litiges sont en cours de traitement aux différents tribunaux administratifs saisis.

Le litige lié aux désaccords relatifs aux paiements des factures liées aux services de forage pour le site de Lachambre s'est soldé, suite à la décision du Tribunal de Commerce de Paris, le 8 septembre 2017, au règlement d'un montant de 983.820 euros avec intérêt au taux légal, à Entrepouse Drilling SAS.

Par ailleurs, LFDE entend désormais engager une action contre Entrepose Drilling afin d'obtenir l'indemnisation des dommages causés par les erreurs et défaillances de leurs équipements sur le forage de Lachambre.

3. RESULTATS FINANCIERS DU 1ER SEMESTRE 2017/2018

3.1 RESULTATS FINANCIERS

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3.350.712 € pour le premier semestre de l'exercice 2017/2018 contre 1.859.671 € durant le premier semestre de l'exercice comptable précédent, soit une hausse de 80,18%, généré de son activité Gazonor de revente du gaz capté dans les anciennes galeries minières et grâce au déploiement des nouveaux moteurs d'électricité valorisant le grisou sous forme d'électricité verte à la fin de l'exercice 2017 dans les Hauts-de-France.

Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (« **EBITDA** ») s'élève à une perte de 967.105 € pour le 1^{er} semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018, contre une perte de 1.069.847 € pour le 1^{er} semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017. Le Groupe a atteint l'équilibre en août 2017 avec une première génération de capacité d'autofinancement positive au mois d'août 2017 qui ne s'est pas maintenue sur l'ensemble de la période étant donné les maintenances exceptionnelles réalisées sur les équipements de production-injection de gaz, hérités des Charbonnages de France.

La montée en puissance de l'activité de production d'électricité verte s'est déroulée dans les meilleures conditions et cette activité a désormais atteint son rythme de croisière avec une disponibilité des machines supérieure à 95%.

Après un bon été 2017, l'activité de production de gaz a souffert lors des mois d'octobre, novembre et décembre avec plusieurs maintenances exceptionnelles qui ont impacté à la fois les ventes de gaz à Total et surtout l'EBITDA du Groupe. Ces dépenses et coûts exceptionnels sont également affectés la marge et les résultats opérationnels du Groupe pour ce semestre. Au jour de ce rapport, les coûts opérationnels de la filiale Gazonor sont néanmoins revenus aux niveaux du premier semestre 2017.

L'EBITDA retraité des coûts liés à ces maintenances exceptionnelles, à savoir les coûts d'interventions, d'approvisionnement en pièces de rechange, consommables et en gaz naturel, s'élève pour ce semestre à un premier résultat opérationnel positif de 399 830.37 €.

Les coûts des ventes, dépenses administratives et autres frais généraux engagés par le Groupe s'élèvent ainsi à un montant de 4.328.424 €. En outre, un montant de 449.411 € lié à l'attribution des actions gratuites approuvée en date du 30 juin 2016 et 40.651 € à l'attribution des actions gratuites approuvée en date du 30 juin 2017 ont aussi été comptabilisés dans ces coûts durant le premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2018.

Nous prévoyons une réduction significative du besoin en fonds de roulement durant le second semestre de l'exercice clos au 30 juin 2018. Afin d'améliorer son taux de disponibilité du parc machine et sa rentabilité opérationnelle, Gazonor a sanctionné un projet de changement de 3 moteurs à gaz par des moteurs électriques de dernière génération, afin d'entraîner ses compresseurs. Ce changement s'accompagne d'une fiabilisation complète de l'outil de production pour l'injection de gaz de mine dans le réseau GRTGaz, sans affecter la production d'électricité verte.

Le résultat net est une perte de 1.626.690 € au premier semestre de l'exercice contre 1.768.956 € sur la même période de l'exercice précédent.

3.1.1 Chiffre d'affaires

Au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société a généré 3.350.712 € de chiffre d'affaires provenant de ses activités de production et de ventes de gaz et d'électricité par Gazonor, et effectuées par le biais des contrats d'approvisionnement conclus avec notre client Total Gas and Power pour la vente de gaz, et, avec EDF Obligations d'Achats pour la vente d'électricité verte.

3.1.2 Charges d'exploitation

Les coûts opérationnels liés aux ventes de gaz et d'électricité sont détaillés ci-après

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Achats de matériels et de gaz	1.701.770	372.980	1.237.513
Entretien et réparations	283.008	162.417	134.813
Traitement des déchets	28.407	19.179	32.583
Surveillance des sites	32.258	3.742	11.073
Locations de matériel	10.962	23.520	38.957
Variation des stocks	57.744	(40.299)	43.873
Total des coûts opérationnels	2.114.149	541.540	1.498.812

Les autres charges d'exploitation sont détaillées dans le tableau ci-dessous:

	6 mois 31 décembre 2017 €	6 mois 31 décembre 2016 €	12 mois 30 juin 2017 €
Salaires et traitements	1.326.948	1.351.300	2.815.948
Locations immobilières	48.719	51.848	102.582
Frais juridiques et autres	255.132	667.503	1.153.298
Publicité	64.660	25.809	33.775
Taxes - Impôts	76.322	56.721	103.582
Energie et électricité	1.112	2.861	9.634
Autres frais généraux	441.385	387.786	709.086
Total	2.214.278	2.543.828	4.927.905

Sur une base ajustée, les autres dépenses d'exploitation sont en baisse de 13% par rapport à l'année précédente. Les traitements et salaires s'élèvent à 1.326.948 € (incluant un montant de 490.061 € correspondant au plan d'actions gratuites attribuées au 30 juin 2016 et 2017), et toutes les dépenses administratives et autres frais généraux s'élèvent à un montant de 887.330 € tels qu'indiqués ci-dessus. Les autres frais généraux incluent les paiements d'assurances, les frais de consultation, les frais de déplacements et de séjours, la provision d'un paiement suite à un jugement en référé au titre du contrat de cession du permis La Folie de Paris et, les coûts de mises à jour du système informatique au niveau du Groupe, afin de renforcer la supervision

des opérations et d'améliorer les contrôles financiers ainsi que d'autres frais de fonctionnement.

3.1.3 Coût de l'endettement financier et autres charges financières

Les principales composantes du coût de l'endettement financier net sont les suivantes :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	€	€
Coût de l'endettement financier net	(32.938)	-
Autres charges financières	(180.013)	(337.825)
Résultat financier	(212.951)	(337.825)

Le coût de l'endettement financier net, d'un montant de 32.938 euros correspond à la charge d'intérêts liée à la mise en place du financement à court terme auprès des actionnaires à hauteur de 4.3 millions d'euros en 2017 portant sur un taux d'intérêts annuel de 1,98%.

Les autres charges financières correspondent notamment à l'effet de la désactualisation de la dette vis-à-vis d'EGLUK pour un montant de 135.267 € (voir note 13 de l'annexe aux comptes consolidés) et aux moins-values enregistrées relatif au contrat de liquidité pour un montant de 44.298 €.

3.1.4 Aspects fiscaux

Au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés supplémentaire de 123.000 euros, l'impôt différé passif constaté sur la réévaluation des droits miniers de Gazonor a diminué de 19.887€ suite à la constatation de l'amortissement. Les impôts différés actifs ont été générés sur les déficits reportables de La Française de l'Energie et sur la comptabilisation à la juste valeur de la dette vis-à-vis d'EGLUK. Les impôts différés passifs ont été générés suite à l'affectation aux réserves de gaz et droits miniers de l'écart d'acquisition comptabilisé initialement sur l'acquisition des titres de LFDE International SA.

L'évaluation des impôts différés, non actualisés dans les comptes, repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

3.1.5 Dépenses immobilisées

Actifs incorporels

Le total des frais d'exploration immobilisés liés aux permis de recherche de la Société dans le cadre du projet de forage en Lorraine sont présentés dans le tableau ci-dessous :

€

Bleue Lorraine	39.797.291
Bleue Lorraine Sud	302.603
Total des frais liés aux permis lorrains	<u>40.099.894</u>

Le montant important des dépenses immobilisées comptabilisé pour le PER Bleue Lorraine reflète le coût des campagnes de forage entreprises dans le passé et plus récemment le coût des activités de forage à Lachambre et de préparation des sites pour les quatre prochains forages.

Le total des frais d'exploration immobilisés par la Société dans le cadre du programme d'exploration en Hauts-de-France (HDF) se rapporte principalement à des travaux de modélisation géologique, à des demandes de permis et d'autorisations. La répartition de ces dépenses immobilisées est présentée ci-dessous :

	€
Valenciennois (HDF)	229.080
Sud-Midi (HDF)	366.684
Poissonnière (HDF)	394.283
Dépenses totales liées aux permis HDF	<u>990.047</u>

Les frais d'exploration immobilisés pour les activités opérées à Gardanne et Lons-le-Saunier sont présentés ci-dessous :

	€
Lons-le-Saunier	220.061
Gardanne	74.259
Dépenses totales pour les autres projets	<u>294.320</u>

Les dépenses liées aux activités opérées à Gardanne et Lons-le-Saunier portent sur les études géologiques et sur d'autres travaux miniers menés dans le passé.

Enfin, un montant de 1.941.770 € est comptabilisé en immobilisations incorporelles au titre du permis d'exploration intitulé La Folie de Paris, détenu depuis l'acquisition de Concorde Energy Inc., sans évolution depuis la clôture du 30 juin 2016.

Actifs corporels

Le total des coûts immobilisés liés aux projets d'électricité de la Société Gazonor dans les Hauts-de-France sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	€
Avion	1.614.854
Lens	1.470.781
Divion	1.373.542
Desiree	1.186.090
Total des coûts liés au projet d'électricité	<u>5.645.267</u>

3.2 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La Société n'anticipe pas de changements substantiels au niveau de ses risques, tels que décrits au chapitre 4 du rapport financier annuel pour l'exercice 2016/2017 publié le 02 novembre 2017, susceptibles d'avoir un impact sur le second semestre de l'exercice clos au 30 juin 2018.

La Société constate, que le dernier élément qui serait susceptible, à ce jour, d'entraîner une incertitude sur la continuité d'exploitation de la Société serait l'absence de finalisation du crédit bancaire SaarLB/BPI au profit de Gazonor, filiale de la Société.

La Société estime que cette opération de refinancement va se conclure dans les semaines à venir et que cette dernière incertitude sera définitivement levée.

Par ailleurs, la Société n'a pas identifié de risques nouveaux à ceux déjà identifiés et aux risques de liquidité figurant en note 18 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

3.3 PERSPECTIVES FUTURES

Les perspectives de développement de nos activités restent particulièrement prometteuses avec une volonté de développer notre activité à l'international pour profiter des opportunités identifiées dans les pays voisins.

Au niveau macro, la France et l'Europe sont de plus en plus dépendantes du gaz russe et en corolaire une accélération des importations de gaz de schiste américain qui arrive en France, sous forme de GNL. C'est en pleine contradiction avec l'effort collectif de transition écologique que la France veut promouvoir et qui vise à réduire l'empreinte carbone de l'énergie utilisée.

Notre activité se concentre sur la valorisation en circuits courts d'énergies locales produites dans les meilleures conditions environnementales. Nous apportons une solution concrète à la réduction de l'empreinte carbone des régions concernées, en remplaçant le gaz naturel importé par du gaz local plus propre, permettant ainsi de capturer de la valeur ajoutée sur nos territoires, et particulièrement sur les anciens bassins miniers sur lesquels notre activité se concentre.

Dans la région des Hauts-de-France, notre activité de production de gaz a été affectée par une disponibilité limitée des machines durant le quatrième trimestre. Des investissements supplémentaires sont en cours de réalisation pour remplacer d'ici la fin de l'année 2018, une partie des moteurs à gaz servant à entraîner les compresseurs, par des moteurs électriques Siemens, sur le site d'Avion-7. Ces investissements ont pour objectif d'améliorer fortement le taux de disponibilité du parc machine et ainsi d'améliorer les volumes de gaz injectés dans le réseau tout en réalisant d'importantes économies d'énergies.

Par ailleurs, l'environnement tarifaire est relativement favorable.. Il est prévu que les prix du gaz se stabiliseront autour de 16€/MWh de gaz.

Suite au déploiement réussi de 9MW de capacité de production d'électricité verte, la Société estime qu'il est possible d'installer plus de 10 sites supplémentaires pour capter le gaz avant

son rejet à l'atmosphère et le valoriser en circuits courts sous forme de gaz, électricité et/ou chaleur.

Le Groupe estime que l'installation de petits moteurs à gaz sur différents sites du bassin contribue de manière significative à la stratégie énergétique propre du gouvernement français et de la Région et apporte un soutien considérable à l'approvisionnement local en énergie décentralisée.

Le Groupe continue, par ailleurs, d'évaluer les opportunités de croissance en Belgique et en Allemagne, afin notamment de profiter des opportunités de développement et de consolidation actuellement disponibles sur des marchés présentant des synergies avec les activités du Groupe.

En Lorraine, les travaux de génie civil sont terminés sur le prochain site de production, avec comme objectif de poursuivre la campagne de forage une fois les tests terminés à Lachambre. Les travaux de certifications des volumes de gaz sur cette zone vont prochainement être lancés afin de continuer de croître la valeur bilancielle du Groupe et de préparer la demande de concession courant 2018.

Des études continuent d'être menées sur les autres zones du bassin lorrain, notamment en vue d'identifier les zones d'intérêt où nous pourrions installer nos prochains sites de forages, afin de certifier des nouvelles réserves prouvées avant de lancer des opérations de production sur ces nouveaux sites.

En date du 17 janvier 2018, La Française de l'Energie a obtenu un financement de 3 millions d'euros pour sa filiale Gazonor de la part de CAP 3RI, société d'investissement dédiée à la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France. Cette opération a été réalisée au niveau de Gazonor Holding, filiale de La Française de l'Energie sous forme d'obligations convertibles avec une maturité à 7 ans, sur une valorisation de 63 millions d'euros pour cette filiale. Cette levée de fonds traduit l'intérêt croissant des investisseurs pour les activités de La Française de l'Energie notamment dans les Hauts-de-France. Le partenariat avec CAP 3RI marque une étape importante au niveau du Groupe car ce financement va ainsi pouvoir accélérer le développement de la société Gazonor qui est au cœur de cet effort de réduction de l'empreinte carbone avec son activité de captage, avant son rejet dans l'atmosphère, du gaz qui s'échappe des anciennes galeries minières et de sa transformation en électricité verte valorisée localement.

A la date de ce rapport, la Société a donc obtenu le décaissement de 3 millions d'euros sur les 9.4 millions d'euros de financement indiqués dans la communication du 22 décembre 2017.

A ce jour, le Groupe finalise avec le consortium bancaire, SaarLB-BPI, la mise en place du prêt de 6.4 millions d'euros mentionné dans le Rapport Annuel 2017. Ce prêt sera réalisé au niveau de la filiale Gazonor avec en collatéral le nantissement des équipements de production et les revenus provenant des ventes de gaz et d'électricité. La Société anticipe la signature de la convention de prêt et le décaissement de ce premier financement bancaire d'ici mi avril 2018.

La mise en place de ce prêt servira à assurer la continuité d'exploitation du Groupe avec l'apurement de la dette fournisseur du Groupe et le financement des prochains investissements, principalement dans les actifs de production d'électricité verte.

Par ailleurs, le Groupe génère, à nouveau à la date de ce rapport, des flux de trésorerie positifs couvrant l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement et anticipe ainsi de faire face à ses

obligations actuelles et futures ainsi qu'à ses besoins en fonds de roulement pour les douze prochains mois.

Parmi les projets de développement du Groupe, la valorisation du gaz de mine dans les Hauts-de-France sur la base de la dernière certification des réserves faite par DMT portant les réserves de gaz 2P du Groupe à 9.2 milliards de m³ de gaz dans les Hauts-de-France), le principal organisme européen de certification des ressources et réserves de gaz de mines, se poursuivra avec le test et la préparation de sites de production d'électricité verte supplémentaires. Ces cogénérations permettront, suivant leur implantation, une valorisation de la chaleur afin de créer un revenu supplémentaire et améliorer le rendement des installations.

La première extension internationale du Groupe se matérialisera avec la valorisation du site d'Anderlues (Belgique) afin de récupérer le gaz de mine et le valoriser sous forme de gaz, d'électricité verte et/ou de chaleur. Plusieurs autres projets de développements en Belgique sont actuellement à l'étude. Des opportunités de croissance sur les bassins miniers européens, allemands notamment sont également étudiées pour préparer le déploiement de notre savoir-faire au niveau européen et encourager les pays charbonniers à sortir de leur production de charbon et s'engager à nos côtés dans une véritable transition écologique afin de réduire drastiquement l'empreinte carbone des régions concernées.

3.4 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les informations concernant les opérations avec les parties liées sont disponibles à la note 16 en annexe des comptes semestriels consolidés.

4. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe pour le premier semestre se terminant le 31 décembre 2017 ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation française en vigueur, selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »).

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DU GROUPE LA FRANCAISE DE L'ENERGIE AU 31 DECEMBRE 2017

1. Bilan comptable au 31 décembre 2017

	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Goodwill	4	-	18.263.758	-
Immobilisations incorporelles	5	44.243.527	33.760.562	43.665.677
Immobilisations corporelles	6	31.020.885	1.473.369	30.983.828
Autres actifs financiers	8	227.130	158.823	219.817
Impôts différés (actifs)	14	899.162	421.000	776.162
Total actifs immobilisés		76.390.704	54.077.512	75.645.484
Actifs courants				
Stocks	7	487.242	439.710	506.558
Créances clients	9	1.070.265	498.543	232.521
Autres créances	9	2.312.839	1.006.691	2.737.161
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	8.196	6.429.595	790.017
Total actifs courants		3.878.542	8.374.539	4.266.257
Total actifs		80.269.246	62.452.051	79.911.740
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	11	5.065.174	5.065.174	5.065.174
Primes et réserves		48.552.043	47.976.752	49.545.886
Résultat net		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Total des capitaux propres		51.990.527	51.272.970	52.286.288
Passifs à long terme				
Provisions	19	4.505.975	3.872.389	4.398.221
Dettes financières à long terme	13	5.294.018	3.268.139	1.803.557
Impôts différés (passifs)	14	7.010.908	-	7.030.795
Total passifs à long terme		16.810.901	7.140.528	13.232.573
Passifs courants				
Dettes fournisseurs (incluant les litiges)	15	10.638.401	3.350.801	11.026.475
Autres passifs courants	15	829.417	687.752	610.789
Dettes financières à court terme			-	2.755.615

Total passifs courants	11.467.818	4.038.553	14.392.615
Total passifs et capitaux propres	80.269.246	62.452.051	79.911.740

2. Compte de résultat consolidé

	Notes	6 mois 31 décembre 2017	6 mois 31 décembre 2016	12 mois 30 juin 2017
Produits des activités ordinaires		3.350.712	1.859.671	3.676.470
Autres produits		10.608	155.850	474.637
Achats, nets des variations de stocks	22	(2.114.149)	(541.540)	(1.433.284)
Autres charges d'exploitation		(2.214.278)	(2.543.828)	(4.927.905)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits minier		(398.692)	(168.397)	(481.952)
Dotations aux provisions		(109.563)	(96.294)	(192.513)
Résultat opérationnel		(1.475.362)	(1.334.538)	(2.884.547)
Coût de l'endettement financier net		(32.490)	-	(3.366)
Autres produits financiers			-	-
Autres charges financières		(180.012)	(337.825)	(492.977)
Différences de change		(1.713)	1.488	(3.629)
Résultat avant impôt		(1.689.577)	(2.812.836)	(3.384.519)
Impôt	14	62.887	(98.080)	1.059.747
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Résultat net, part du Groupe		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Résultat global		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
<i>Résultat net par action</i>		<i>(0,32)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,46)</i>
<i>Résultat net par action après dilution</i>		<i>(0,32)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,46)</i>

3. État consolidé de variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Montant émis €	Actions émises Primes et réserves consolidées €	Capitaux propres €
Au 1 juillet 2016	5.065.174	5.065.174	47.522.341	52.587.515
Résultat net 30 juin 2017			(2.324.772)	(2.324.772)
Paiement fondés sur les actions (Note 12)			898.810	898.810
Ajustement à la juste valeur (note 13)			(713.643)	(713.643)
Abandon de créance (note 13)			2.400.000	2.400.000
Impôt sur abandon de créance			(800.000)	(800.000)
Impôts différés sur ajustements à la juste valeur			238.378	238.378
Au 30 juin 2017	5.065.174	5.065.174	47.221.114	52.286.288
Résultat net pour le semestre au 31 décembre 2017	-	-	(1.626.690)	(1.626.690)
Ajustement à la juste valeur (note 13)	-	-	(239.131)	(239.131)
Paiements en actions (note 12)	-	-	490.060	490.060
Abandon de créance (note 13)	-	-	1.000.000	1.000.000
Impôts différés sur l'ajustement à la juste valeur (note 14)	-	-	80.000	80.000
Au 31 décembre 2017	5.065.174	5.065.174	46.925.353	51.990.527

4. État consolidé des flux de trésorerie

	6 mois 31 décembre 2017	6 mois 31 décembre 2016	12 mois 30 juin 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Ajustements non monétaires :			
Elimination des amortissements et provisions	506.446	254.172	674.465
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	490.060	449.412	-
Elimination des produits d'impôt différé	(62.887)	(76.000)	(1.059.747)
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-
Charges financières non décaissées	135.354	-	3.366
Autres charges financières	135.267	229.000	1.356.877
Ecart d'acquisition négatif	-	-	-
Variation du besoin en fond de roulement	1.355.002	(1.632.137)	(2.189.757)
Impôts payés	-	-	-
Flux de trésoreries liés aux activités opérationnelles	932.552	(2.544.509)	(3.539.568)
Coûts net d'acquisition de participation	-	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(24.000)	(24.000)
Frais d'exploration immobilisés	(580.250)	(1.887.721)	(11.369.632)
Acquisitions d'immobilisation corporelles	(433.349)	(1.012.380)	(5.466.881)
Autres acquisitions d'immobilisations financières	(7.313)	(54.328)	(115.319)
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations (net de TVA à récupérer)	(1.918.355)	-	6.612.927
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2.939.267)	(2.978.429)	(10.362.905)
Augmentation de capital	-	-	-
Frais d'émission	-	-	-
Paievements destinés à EGLUK	-	(9.639)	(21.931)
Prêts d'actionnaire	1.224.894	-	2.752.249
Intérêts payés	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1.224.894	(9.639)	2.730.318
VARIATION DE LA TRESORERIE	(781.821)	(5.532.577)	(11.172.155)
Trésorerie d'ouverture	790.017	11.962.172	11.962.172
Trésorerie de clôture	8.196	6.429.595	790.017

Dans l'état consolidé des flux de trésorerie ci-dessus, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des concours bancaires en cours. Les titres négociables, conformément à IAS 39, figurent au bilan à leur valeur de marché au 31 décembre 2017.

L'état des flux de trésorerie ne présente pas les éléments suivants en ce qu'ils ont été réalisés sans mouvements de trésorerie :

- les abandons de créance d'un million supplémentaire sur le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018, ayant été comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2017 ; et
- l'ajustement à la juste valeur du prêt résultant de l'accord du 12 décembre 2014 selon lequel le prêt existant a été transformé en un prêt de 5 ans sans intérêt avec une échéance au 12 décembre 2019.
- L'amélioration du besoin en fonds de roulement est non récurrent et provient du décalage de règlement des fournisseurs.

5. Annexe aux comptes consolidés du 1^{er} semestre 2018

1. Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2018 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » sur l'établissement des comptes intermédiaires ainsi qu'avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2017. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées. Les comptes semestriels sont préparés selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation du rapport financier annuel 2017, déposé auprès de l'AMF le 02 novembre 2017. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2018.

Les comptes intermédiaires ont pour objectif de fournir aux actionnaires et investisseurs une information pertinente sur les événements et transactions significatifs de la période. Cette information est donnée notamment à travers une sélection de notes destinées à expliquer les évolutions significatives du bilan entre le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2017 ainsi que sur les principales opérations ayant contribué à la formation du résultat du 1^{er} semestre 2018. Les comptes intermédiaires ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec les comptes du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2017 déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 02 novembre 2017 (disponible sur le site internet de la Société).

La préparation des états financiers semestriels selon les normes IFRS implique que la direction générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui peuvent affecter les valeurs comptables des actifs, passifs et passifs éventuels à la date de préparation des comptes et les produits et charges comptabilisés sur la période. La direction générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience passée et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer notamment la valeur comptable des actifs et passifs. Ces hypothèses, appréciations ou estimations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des

comptes, et pouvant se révéler, ultérieurement, différentes des résultats réels. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour remise en état des sites les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des instruments financiers, la constatation des actifs d'impôts différés et la valorisation des paiements fondés sur des actions.

De plus, lorsque le traitement comptable d'une opération spécifique n'est pas visé par l'une des normes comptables ou d'interprétation, la direction générale procède à un jugement afin de définir et d'appliquer les règles comptables qui fournissent une information cohérente avec les concepts IFRS généraux : image réelle et fidèle, pertinente et matérielle.

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2017 ne sont pas impactés par les réglementations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué les dernières normes, amendements ou interprétations récemment publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne ou au niveau européen, et donc d'application non obligatoire à ce stade :

- IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (non adopté - applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 9 - Instruments financiers et Amendements (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 15 - Produits tirés des contrats conclus avec les clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;

La direction est en cours d'estimation des incidences de ces nouvelles normes sur les comptes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2018 et sur la période antérieure de comparaison.

2. Principes généraux d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les actifs reconnus sous la rubrique comptable dite « d'exploration et d'évaluation » (E&E) sont constitués de propriétés minières, pétrolières et gazières et de frais de prospection reportés. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'E&E des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des titres miniers sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'E&E comprennent les droits dans le cadre de titres miniers, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.

Le Groupe applique la norme IFRS 6 « Exploration et Evaluation des Ressources Minérales ». La comptabilisation des droits et actifs de production et d'exploration d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Coûts de prospection

Les dépenses géologiques et géophysiques, incluant les campagnes sismiques de prospection, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de la prospection et du jugement de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées et font l'objet d'un reclassement d'immobilisations incorporelles à immobilisations corporelles.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit:

- le coût des forages ayant permis de découvrir et certifier des réserves prouvées, est immobilisé et amorti par la suite sur la base des réserves prouvées développées ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies:
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de gaz pour justifier, le cas échéant, sa mise en production en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux de prospection additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisation d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits de prospection qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges.

Conformément à IFRS 6, un actif d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un reclassement d'immobilisations incorporelles à immobilisations corporelles lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrables. De ce fait, lorsque les réserves prouvées de gaz naturel sont déterminées et le développement est approuvé par la direction de la société et les autorités locales, les dépenses comptabilisées en immobilisations incorporelles sont d'abord soumises à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable et (si nécessaire) après avoir constaté toute perte de valeur qui pourrait en résulter, le solde restant est transféré en immobilisations corporelles

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, logiciels, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et dépréciations éventuellement constatés.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité comprise entre 3 et 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition conformément à l'IAS 16. Le coût inclut les dépenses directement liées à l'acquisition de l'actif et au coût estimé de remise en état d'une partie des actifs si nécessaire. Les actifs corporels acquis dans un regroupement d'entreprises sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur séparément du *goodwill*.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées à chaque clôture. Les durées retenues sont les suivantes:

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 à 10 ans
- installations techniques : 5 à 10 ans
- constructions : 10 à 20 ans

Aucune sûreté n'a été constituée sur l'une des immobilisations corporelles en garantie d'une dette et aucune d'elle ne fait l'objet d'un crédit-bail. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une période correspondant à leur probable durée d'utilisation.

Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes de la société mère (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Stock

Les stocks portent essentiellement sur les pièces de maintenance destinées à l'entretien de la station située à Avion et sont évaluées au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2017. Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Contrat de liquidité

Suite à l'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec Aurel BGC en vue de limiter la volatilité intra-journalière des actions de la Société. Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement), a été signé le 15 juin 2016. La Société a mis à la disposition de Aurel BGC des liquidités pour un montant de 350.000 € pour se porter acheteur ou vendeur des actions de la Société afin d'assurer la liquidité sur le marché boursier.

En date du 22 juin 2017, ce contrat de liquidité a été transféré de la société Aurel BGC à Midcap Partners (Louis Capital), le nouveau prestataire de services d'investissement pour un montant total de 320.294 €, réparti pour 199.672 € en compte espèces et pour 120.622 € en compte titres comprenant 5 458 actions de 22,1 € chacune.

Au cours du semestre se terminant le 31 décembre 2017, une charge financière a été constatée pour un montant de 44.298 € au titre de ce contrat de liquidité. La perte de valeur est liée à la cession de titres intervenue durant le premier semestre 2018 et à la différence entre la valeur des titres détenus au 31 décembre 2017 et leur valeur historique d'achat.

Au 31 décembre 2017, figurent en trésorerie et équivalents de trésorerie un montant de 57.331 € et un montant de 213.462 € en autres actifs financiers.

Provisions pour retraite et engagements assimilés

Conformément à IAS 19, le Groupe comptabilise ses engagements de versements d'indemnités de départ à la retraite. Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

La dette financière à long terme comprend essentiellement l'emprunt auprès de EGLUK qui a été mis en place dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 (programme de rachat d'actions en mai 2015) et le transfert de permis consécutif d'EGLUK à la Société.

Le prêt d'EGLUK au 31 décembre 2017 a été évalué en actualisant les paiements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à l'échéance du 12 décembre 2019. Cela est en cohérence avec la prime de risque pour une société telle que le Groupe et en cohérence avec les taux historiques utilisés pour l'évaluation de la juste valeur du prêt. Compte tenu des principes mis en œuvre dans le cadre de la réorganisation du Groupe tels qu'ils sont décrits dans les comptes consolidés au 30 juin 2017, cet ajustement à la juste valeur a été comptabilisé en capitaux propres.

Paiements en actions réservés au personnel – actions gratuites

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions. Le coût d'achat des actions et

assimilées est mesuré par référence à la juste valeur à la date à laquelle les instruments de capitaux propres sont attribués.

Les actions gratuites sont valorisées sur la base du prix d'une action à la date d'attribution aux salariés.

Goodwill

Le goodwill relatif aux différentes filiales consolidées est enregistré au bilan consolidé dans le poste « goodwill ».

L'acquéreur doit comptabiliser le goodwill à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent entre :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts minoritaires et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue réévaluée à sa date d'acquisition, moins ;
- la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur globale des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le Groupe réévalue s'il a correctement identifié l'ensemble des actifs acquis et des passifs repris. S'il résulte toujours un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis par rapport à la contrepartie globale transférée suite à la réévaluation, alors le goodwill négatif est comptabilisé directement en résultat.

Lorsque les transactions avec des intérêts minoritaires n'ont pas d'impact sur le contrôle, la différence entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge au compte de résultat global de l'exercice sous la section résultats opérationnels.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie attendue, net des rabais, remises et ristournes éventuelles, hors TVA et autres taxes. Dans le cas d'un groupe, le chiffre d'affaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe a transféré à l'acheteur la propriété et les risques correspondants des produits vendus.

La comptabilisation du chiffre d'affaires pour les ventes de gaz et d'électricité s'effectue en respectant les conditions de ventes prévues contractuellement avec Total et un contrat d'injection de gaz avec GRT afin de maximiser les quantités de gaz livré selon les stipulations contractuelles ainsi qu'avec EDF Obligations d'Achats.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés. Concernant les impôts différés, ils sont basés notamment sur le délai de validité des déficits

fiscaux fixé par la législation française et compte tenu des possibilités d'utilisation des pertes reportables.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- i) la capitalisation des dépenses d'exploration et les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- ii) la valorisation des paiements en actions ;
- iii) la constatation des actifs d'impôts différés ; et
- iv) la valorisation des instruments financiers ;

Ces estimations sur basées sur des hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Continuité d'exploitation

La direction du Groupe revoit régulièrement ses options de financement pour faire en sorte que la continuité d'exploitation soit assurée, au regard de ses différents actifs et passifs, et des revenus issus des ventes de gaz et de la production d'électricité effective depuis le 1^{er} juillet 2017.

Durant ce semestre, la Société a continué de développer ses opérations dans l'Est et le Nord de la France. A la date de ce rapport, les dépenses du Groupe (y compris les coûts directs liés aux ventes de gaz et d'électricité et frais de structure) hors investissements sont budgétisées à 300K€ par mois. Le Groupe génère désormais des revenus mensuels oscillant entre 500.000 € et 700.000€.

L'amélioration de la rentabilité de Gazonor qui s'est matérialisée durant les mois d'août et de septembre 2017, devrait reprendre dès le mois d'avril. Les soucis techniques qui ont nécessité des maintenances exceptionnelles sur les moteurs - compresseurs de la station d'Avion durant la période allant d'octobre 2017 à Mars 2018, semblent être effectivement résolus.

Au jour de ce rapport, la Société anticipe donc un flux mensuel positif de trésorerie lié aux opérations hors investissements sur les douze prochains mois.

En attendant la mise en place du premier refinancement de ses investissements en équipements de production dans les Hauts-de-France, la Société a augmenté largement son poste « dette fournisseurs » pour financer ses opérations. Un certain nombre de dettes fournisseurs ont également été renégociées avec étalement des paiements.

A la date de ce rapport, l'impact combiné du versement des capitaux investis par Cap 3RI, de la négociation des montants initialement facturés par un certain nombre de fournisseurs et de la génération de flux positif de trésorerie liées, aux opérations, a permis de réduire fortement le niveau des dettes fournisseurs dans les comptes puisque celles-ci s'élève à 5.558.031€ dont près de 3.000.000€ concernent des factures en litiges et 140.000 € des factures non parvenues.

En parallèle, l'équipe de direction s'est efforcée de mettre en place les financements nécessaires pour assurer sa continuité d'exploitation et le développement de ses différentes activités.

Au cours de l'exercice, le Groupe a reçu une offre de financement en quasi fonds propres, sous forme d'obligations convertibles, au niveau de sa filiale Gazonor Holding de la part du fonds régional de la troisième révolution industrielle, Cap 3RI, pour un montant de 3 millions d'euros. La mise en place de ce prêt et le décaissement sont intervenus le 17 janvier 2018. Cette opération a été réalisée au niveau de Gazonor Holding, filiale de La Française de l'Energie sous forme d'obligations convertibles avec une maturité à 7 ans, sur une valorisation de 63 millions d'euros pour cette filiale.

Par ailleurs, au cours de ce semestre, le Groupe a reçu deux accords de financement émanant de deux groupes de banques ou institutions financières.

Au jour de ce rapport, le Groupe s'est finalement accordé avec le consortium bancaire, SaarLB-BPI, pour la mise en place du prêt de 6.4 millions d'euros mentionné dans le Rapport Annuel 2017.

Ce prêt sera réalisé au niveau de la filiale Gazonor avec en collatéral le nantissement des équipements de production et les revenus provenant des ventes de gaz et d'électricité.

Une remontée immédiate d'une partie du prêt à la Française de l'Energie pour un montant de 3,6 millions d'euros (somme précédemment laissée à disposition de Gazonor par la Société), a également été validée dans ce cadre et fait désormais partie de la documentation juridique.

La date de signature estimée du contrat de prêt et de remise des fonds est prévue mi avril prochain conformément au projet de note d'opération communiquée par le consortium à la Société le 29 mars.

La convention de prêt d'actionnaire conclue entre la Société et Deltec Bank and Trust a fait l'objet d'un avenant en date du 28 mars 2018, dans lequel (i) la date l'exigibilité du prêt d'actionnaire est repoussée au 30 juin 2019 et (ii) la disposition de la convention selon laquelle le remboursement du prêt sera exigible par Deltec a été amendée et précise que les financements par CAP3RI et BPI/SaarLB ne sont pas des évènements déclencheurs du remboursement

La Société estime que cette opération de refinancement va se conclure dans les semaines à venir.

La Société considère ainsi que le dernier élément qui serait susceptible, à ce jour, d'entraîner une incertitude sur la continuité d'exploitation de la Société, serait l'absence de finalisation du crédit bancaire SaarLB/BPI au profit de Gazonor, filiale de la Société.

Notes annexes au bilan

3. Périmètre des comptes consolidés semestriels clos au 31 décembre 2017

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales directes et indirectes, toutes entièrement consolidées.

Les comptes consolidés de la Société et ses filiales sont présentés en euro, qui est aussi la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales, sauf Concorde Energy Inc. (dollar américain).

La liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenue au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Filiales et participations	% du capital détenu
Filiales directes	
EG NPC SAS	100%
EG Lorraine SAS	100%
EG Jura SAS	100%
EG Gardanne SAS	100%
LFDE International SA	100%
Concorde Energy Inc.	100%
Filiales indirectes	
Gazonor Holding SAS	100%
Gazonor SAS	100%
Gazonor Benelux	100%
Concorde Energie Paris SAS	100%

A la date du présent rapport, les filiales directes et indirectes n'ont pas d'activité opérationnelle, à l'exception de la société Gazonor SAS qui est une société domiciliée en France, dont l'activité principale est consacrée à la recherche, l'extraction, la purification, la préparation et la vente de gaz de mine et gaz de couches récupérés dans le sous-sol de l'ancien Bassin minier du Pas-de-Calais. De ce fait, l'activité principale de la société Gazonor est l'exploitation et la commercialisation du gaz de mine. En novembre 2016, suite à la publication d'un décret par l'Etat français portant sur la qualification de l'électricité produite à partir du gaz de mines comme énergie verte, Gazonor SAS a également commencé à produire de l'électricité à partir de quatre de ses sites fin juin 2017 grâce à l'installation de 6 moteurs à gaz de 1.5 MW.

4. Goodwill / Droits miniers

L'acquisition de LFDE International par la Société, en date du 27 juin 2016, a conduit à la reconnaissance d'un goodwill pour un montant de 18.263.758 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016. Cet écart d'acquisition de 18.263.758 € a été affecté pour 25.336.331 € aux réserves de gaz et aux droits miniers détenus par le groupe LFDE International SA dans les Hauts de France minoré d'un impôt différé passif correspondant de 7.102.574 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017 et aucune dépréciation n'a été constatée. En, outre, une dotation aux amortissements de 215.332 € représentant 1.91 BCF de production de gaz pour l'exercice 2017 a été comptabilisée.

Au cours du premier semestre 2018, une dotation aux amortissements pour un montant de 49.516 € a été comptabilisée représentant 0.63 BCF de production de gaz pour le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, le Goodwill a fait l'objet d'un reclassement de la rubrique Goodwill à la rubrique propriétés minières, pétrolières et gazières aux immobilisations corporelles.

5. Immobilisations incorporelles

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes	Permis/ concessions €	Autres immobilisations incorporelles €	Autres €	Total des immobilisations incorporelles €
Au 1 juillet 2016	31.376.149	4.828	474.311	31.855.288
Acquisitions	1.887.721	24.000	-	1.911.721
Au 31 décembre 2016	33.263.870	28.828	474.311	33.767.009
Acquisitions	9.481.911	-	426.385	9.908.296
Au 30 juin 2017	42.745.781	28.828	900.696	43.675.305
Acquisitions	580.250	-	-	580.250
Au 31 décembre 2017	43.326.031	28.828	900.696	44.255.555

Amortissement	Permis/ concessions €	Autres immobilisations incorporelles €	Autres €	Total Amortissement €
Au 1 juillet 2016	-	2.985	-	2.985
Amortissement durant la période	-	3.462	-	3.462
Au 31 décembre 2016	-	6.447	-	6.447
Amortissement durant la période	-	3.181	-	3.181
Au 30 juin 2017	-	9.628	-	9.628
Amortissement durant la période	-	2.400	-	2.400

Au 31 décembre 2017	-	12.028	-	12.028
----------------------------	---	---------------	---	---------------

VALEURS NETTES

Au 31 décembre 2016	33.263.870	22.381	474.311	33.760.562
Au 30 juin 2017	42.745.781	19.200	900.696	43.675.305
Au 31 décembre 2017	43.326.031	16.800	900.696	44.243.527

Les permis/concessions comprennent principalement des dépenses d'exploration et des coûts de forages d'exploration qui sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et ne sont pas amortis. En revanche, ils pourront faire l'objet, le cas échéant, d'un test de dépréciation sur une base individuelle selon les règles comptables du Groupe sur les dépenses amorties et immobilisations incorporelles.

Les acquisitions du premier semestre 2018 pour un montant de 580.250 € comprennent principalement le coût des tests de production relatif au forage sur le site de Lachambre.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences du logiciel Sage X3 pour un montant de 24.000 € dont la mise en place a été effective en date du 1^{er} juillet 2016. Au cours du premier semestre 2018, un montant de 2.400 € a été comptabilisé relatif aux dotations aux amortissements.

La rubrique « Autres » comprend des provisions pour couvrir les coûts d'abandon des puits et de remise en état des sites, notamment le site de Tritteling pour un montant de 474.311 € et Lachambre pour un montant de 426.385 € en cas d'arrêt de l'activité d'exploration et de forage, et de démantèlement du site.

Au 31 décembre 2017, les actifs d'exploration se décomposent de la façon suivante, par permis exclusif de recherche ou concession, hors provisions pour remise en état :

		31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Permis d'exploration				
Bleue Lorraine	Renouvelé jusqu'au 30 nov. 2018	39.797.291	29.738.630	39.149.341
Bleue Lorraine Sud	Demande 2 ^{ème} période de prolongation rejetée par arrêté de mars 2018	302.603	299.103	299.103
Lons-le-Saunier (Jura)	Demande 2 ^{ème} période déposée (rejet ⁽¹⁾)	220.061	220.061	220.061
Gardanne	Demande 3 ^{ème} période de prolongation rejetée par arrêté d'avril 2017	74.259	74.259	74.259
École supérieure	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Chéroy	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Courgivaux	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Deux-Nanteuil	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Dormans	En cours d'instruction (rejet			

		implicite ⁽¹⁾	-	-	-
La Folie de Paris	Renouvelé jusqu'au 7 août 2021		1.941.770	1.941.770	1.941.770
La Sole	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)		-	-	-
Les Chollets	Rejet ⁽¹⁾		-	-	-
L'Ourcq	Rejet ⁽¹⁾		-	-	-
Marigny	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)		-	-	-
Ozoir	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)		-	-	-
Valenciennois (HDF)*	Demande de prolongation en cours		229.080	229.080	229.080
Sud-Midi (HDF)*	Demande de prolongation rejetée par arrêté de mars 2017-Contentieux en cours		366.684	366.684	366.684
Poissonière(HDF)*	Renouvelé jusqu'au 23 décembre 2042		394.283	394.283	465.483
Desiree (HDF)*	Renouvelé jusqu'au 23 décembre 2042		-	-	-
Total actifs d'exploration			43.326.031	33.263.870	42.745.781

(*) FDE détient un intérêt économique de 70% sur les projets, autres que gaz de mine, sur ces permis.

(1) Conformément à l'article 23 du Décret n°2006-648, une décision de rejet implicite naît à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la demande initiale. Cette décision de rejet implicite peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du ministre et/ou d'un recours contentieux devant les juridictions administratives. Étant donné les retards récurrents des ministères de tutelle dans le traitement des demandes de prolongation ou d'octroi de permis miniers en France, et le retour d'expérience sur les précédentes demandes de permis, la direction du groupe considère qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces actifs à ce stade du processus administratif, car aucune décision explicite de rejet de la demande n'a été reçue de l'administration Française à ce jour. De ce fait, la direction considère qu'il y a encore une chance que les permis soient attribués, car en pratique, même après expiration des délais applicables et en situation de rejet, l'administration peut prendre une décision d'octroi du permis considéré.

(2) La demande de renouvellement a été déposée dans les délais prescrits et la société attend la décision de l'administration.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2017 :

Valeurs brutes	Propriétés minières, pétrolières et gazières ⁽³⁾	Terrains	Constructions	Installations, matériel et outillage industriels ⁽²⁾	Autres immobilisation corporelles	Immobilisation en cours ⁽¹⁾	Total
	€			€			
Au 1 juillet 2016	-	24.113	300.044	175.966	78.816	72.762	651.701
Acquisitions	-	-	-	-	3.258	1.009.122	1.012.380
Au 31 décembre 2016	-	24.113	300.044	175.966	82.074	1.081.884	1.664.081
Acquisitions	25.366.331	-	-	-	2.155	4.452.346	29.820.832
Au 30 juin 2017	25.366.331	24.113	300.044	175.966	84.229	5.534.230	31.484.913
Acquisitions	-	-	-	273.663	-	159.686	433.349
Au 31 décembre 2017	25.366.331	24.113	300.044	449.629	84.229	5.693.916	31.918.262
Amortissement et Dépréciations							
	Propriétés minières, pétrolières et gazières	Terrains	Constructions	Installations, matériel et outillage industriels	Autres immobilisation corporelles	Immobilisation en cours	Total
Au 1 juillet 2016	-	-	-	-	25.636	-	25.636
Amortissement durant la période	-	-	42.139	109.894	13.043	-	190.712
Au 31 décembre 2016	-	-	42.139	109.894	38.679	-	190.712
Amortissement durant la période	215.332	-	33.151	48.234	13.657	-	475.450
Au 30 juin 2017	215.332	-	75.290	158.128	52.336	-	501.086
Amortissement durant la période	49.516	-	13.407	15.065	8.160	310.143	396.291
Au 31 décembre 2017	264.848	-	88.697	173.193	60.496	310.143	897.377
RESULTAT NET							
Au 31 décembre 2016	-	24.113	257.905	66.072	43.395	1.081.884	1.473.369
Au 30 juin 2017	25.150.999	24.113	224.754	17.838	31.893	5.534.230	30.983.827
Au 31 décembre 2017	25.101.482	24.113	211.348	276.436	23.733	5.383.773	31.020.885

- (1) Les acquisitions des immobilisations au cours du premier semestre 2018 pour un montant de 159.686 € comprennent principalement les coûts engagés sur le projet d'électricité dans les Hauts-de-France.
- (2) Les acquisitions des installations, matériels et outillages industriels comprennent les coûts engagés sur l'unité de test mobile pour la campagne de test de captage en France et à l'international pour un montant de 273.663 €.
- (3) Propriétés minières, pétrolières et gazières correspond essentiellement à l'affectation de l'écart d'acquisition des titres de LFDE International SA à ce poste pour un montant de 25.366.331 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017. Ce montant a été amorti en fonction du volume de production de gaz vendu durant le premier semestre de 2017, soit d'un montant de 49.516 € représentant 0.63 BCF de production de gaz.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement de dettes et aucune ne résulte de contrats de location-financement.

7. Stock

Les stocks sont essentiellement composés des pièces de maintenance pour l'entretien de la station de production de gaz située à Avion et sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Au cours du semestre clos le 31 décembre 2017, aucune dépréciation n'a été constatée sur les stocks. La variation des stocks s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
	€	€	€
Pièces de maintenance	487.241	439.710	506.558
Total	487.241	439.710	506.558

8. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers proviennent essentiellement de dépôts de garantie et de cautions bancaires requis dans le cadre des contrats de location simple, ainsi que des titres de la Société détenus via le contrat de liquidité (voir contrat de liquidité sous la note E des principes comptables annexés aux comptes consolidés au 30 juin 2017) avec la société Midcap Partners (Louis Capital) pour un montant de 213.462 € au 31 décembre 2017 contre 145.463 € au 31 décembre 2016. Le montant total des autres actifs financiers s'élève ainsi à 227.130 € au 31 décembre 2017 contre 158.823 € au 31 décembre 2016.

9. Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur comptable nominale nette avec une échéance inférieure à un an. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'un litige est identifié ou lorsque la valeur comptable de ces créances, fondée sur leur probabilité de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable nette.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Créances Clients et Comptes rattachés	1.070.265	498.543	232.521
Charges constatées d'avance	40.512	69.913	241.733
Créances fiscales (TVA France)	2.139.043	936.778	2.347.573
Autres créances	133.283	-	147.854
Total	3.383.104	1.505.234	2.969.681

Aucune dépréciation ou perte de valeur n'a été constatée sur la valeur de ces créances car la valeur de leur recouvrement est considérée comme supérieure à leur valeur comptabilisée.

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016		30 juin 2017	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
			€	€	€	€
Disponibilités ⁽¹⁾	8.196	8.196	3.976.134	3.976.134	790.017	790.017
Valeurs mobilières de placement			2.453.461	2.453.461		
Total valeur nette	8.196	8.196	6.429.595	6.429.595	790.017	790.017

(1) A la date de ce rapport, les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et le solde espèce du compte titre relatif au contrat de liquidité avec le prestataire Midcap Partners (Louis Capital) pour 57.331 €.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

11. Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société s'élève à 5.065.174 € et se divise en 5.065.174 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,00 € chacune, et entièrement libérées.

Les variations du capital social de la Société s'analysent de la façon suivante :

	Nombre	Valeur nominale	Montant
		€	€
Au 31 décembre 2016	5.065.174	1	5.065.174
Au 30 juin 2017	5.065.174	1	5.065.174
Au 31 décembre 2017	5.065.174	1	5.065.174

12. Plan d'actions gratuites réservé aux salariés

L'Assemblée générale de la Société du 23 mars 2016 a autorisé le Conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société, dans la limite de 5% du capital social. Cette distribution d'actions gratuites se fera via une opération d'augmentation de capital de la Société.

Suite à l'avis du comité des nominations et des rémunération réunis le 30 juin 2017, les membres du comité ont autorisé la distribution de 7 391 actions gratuites pour une valeur unitaire égale à 22 euros (2016 : 21 euros) chacune aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2017 (85.602 actions gratuites émises au 30 juin 2016) représentant 0,15% du capital de la société (1,64% du capital de la Société en 2016), soit un pourcentage inférieur au plafond de 5% autorisé par l'assemblée générale du 23 mars 2016.

Ces actions gratuites seront attribuées définitivement aux bénéficiaires dans les deux ans à compter de leur date d'attribution initiale, à la condition que ces bénéficiaires conservent leur fonction au sein de la Société pendant cette durée, et que les autres conditions déterminées dans le cadre de ce plan d'actions gratuites soient respectées.

En application de la norme IFRS 2, les avantages accordés dans le cadre de ce plan sont comptabilisés en frais de personnel, étant précisé que les droits liés aux actions gratuites sont immédiatement acquis à leur date d'attribution. Ce plan d'attribution d'actions gratuites est financé via une augmentation des capitaux propres.

Dans le cadre de ce plan d'actions gratuites destiné à tous les salariés et dirigeants mandataires sociaux, la valeur unitaire des actions est basée sur le cours de l'action à sa date d'attribution, avec prise en compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La comptabilisation de la charge correspondante va se répartir sur toute la durée d'acquisition des droits attachés à ces actions et ce à compter de la date d'approbation du plan par le Conseil d'administration. Cette comptabilisation tiendra également compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La date d'attribution des actions gratuites correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ce plan.

Le tableau suivant décrit le nombre, la juste valeur et les variations des actions gratuites au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017 :

Date d'attribution	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions émises	Juste valeur de l'action à la date d'attribution
30 juin 2016	2 ans	2 ans	85.602	21 €
30 juin 2017	2 ans	2 ans	7.391	22 €

13. Passifs financiers

Les passifs financiers se présentent comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Dette financière à long terme	1.177.955	3.268.139	1.803.557
Autres dettes à long terme	4.116.063		
Total passifs financiers à long terme	5.294.018	3.268.139	1.803.557

Les autres dettes à long terme correspondent au prêt d'actionnaire avec une maturité initiale prévue en décembre 2018 et qui a été étendue jusqu'au 30 juin 2019 par un avenant du 28 mars 2018 au contrat signé entre la Française de l'Energie et Deltec Bank and Trust, pour un montant total de 4 millions d'euros à fin décembre 2017, plus intérêts courus et frais de transactions.

La dette financière à long terme correspond au prêt accordé par la société European Gas Limited (« EGLUK ») dont l'échéance est fixée au 12 décembre 2019 à un taux d'intérêt de zéro pour cent, tel que prévu par l'accord de prêt conclu avec EGLUK du 12 décembre 2014. La valeur nominale de ce prêt d'un montant de 1.557.846 € au 31 décembre 2017 a été évaluée via une actualisation du montant des remboursements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à son échéance.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 et conformément aux termes de l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » en date du 25 juin 2015, il a été convenu entre EGLUK et la Société que le prêt accordé par EGLUK sera progressivement abandonné sur une période de cinq ans. Cet abandon de créance a été accordé en contrepartie de l'engagement de la Société de rouvrir un plan de rachat d'actions au bénéfice des actionnaires d'EGLUK et de financer le remboursement des obligations émises par EGLUK évaluées à 4.668.750 € au 31 mai 2016. Cette somme a été réglée le 15 juin 2016.

En raison de la complexité de la mise en place d'un nouveau plan de rachat d'actions ou d'échange d'actions permettant aux actionnaires d'EGLUK de devenir actionnaires de la Société et dans le cadre des changements politiques possibles concernant la réglementation envers les activités minières, au 30 juin 2017, la société a décidé de prolonger cet accord jusqu'à une mutation complète des permis entre EGL UK et FDE.

Les impacts des différentes opérations portant sur le prêt EGLUK au cours du semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont détaillés ci-dessous :

	Passif	Capitaux propres	Résultat	Flux de trésorerie
	€	€	€	€
Dette EGLUK (juste valeur) - 30 juin 2017	1.803.557		-	-
Mouvements de trésorerie entre juin 2017 et décembre 2017 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Ajustement du prêt à sa juste valeur au 31 décembre 2017 ⁽²⁾	239.131	239.131	-	-
Abandon de créance ⁽³⁾	(1.000.000)	(1.000.000)	-	-

Désactualisation du prêt sur la période de six mois jusqu'au 31 décembre 2017 ⁽⁴⁾	135.267	-	135.267	-
Dette EGLUK (juste valeur) - 31 décembre 2017	1.177.955	(760.869)	135.267	-

- (1) Aucun mouvement de trésorerie entre juillet 2017 et décembre 2017 n'a été enregistré par la Société au titre des engagements vis-à-vis d'EGLUK.
- (2) Le montant de 239.131 € correspond à l'impact sur l'ajustement à la juste valeur des mouvements intervenus entre 1^{er} juillet 2017 et décembre 2017 mentionnés ci-dessus
- (3) Le montant de 1.000.000 € correspond à l'abandon de créance consentis dans le cadre de « l'Accord de Restructuration et de Coopération ».
- (4) Le montant de 135.267 € correspond à l'effet d'actualisation de la dette vis-à-vis d'EGLUK sur le premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

14. Impôt sur le résultat

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Impôt sur le résultat	-	(174.080)	-
Impôts différés	62.887	76.000	1.059.747
Total impôts	62.887	(98.080)	1.059.747
Taux impôt théorique	33.33%	33.33%	33.33%

Impôts différés

Les impôts différés s'analysent de la manière suivante :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Impôts différés actifs sur les déficits reportables	1.020.821	345.000	1.020.821
Impôts différés passifs sur les différences temporaires	4.971	-	6.771
Impôts différés passifs sur l'ajustement à la juste valeur de la dette vis-à-vis de EGLUK (note 13)	(126.630)	76.000	(251.430)
	-	-	-
Montant net au bilan	899.162	421.000	776.162
Impôts différés sur la réévaluation des Propriétés minières, pétrolières et gazières – impôts différé Passif	(7.010.908)	-	(7.030.795)
	(6.111.746)	421.000	(6.254.633)

15. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se composent des éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Fournisseurs	10.638.401	3.350.802	11.026.475
Dettes sociales	433.683	518.486	610.788
Dettes fiscales	245.734	169.265	-
Dettes financières courantes		-	2.755.615
Autres passif courants	150.000	-	-
Total des dettes fournisseurs et autres passifs courants	11.467.818	4.038.553	14.392.879

Les dettes fournisseurs comprennent des dettes fournisseurs sur immobilisations pour un montant de 6.303.821€ au 31 décembre 2017 et de 8.605.848€ au 30 juin 2017.

Les dettes financières courantes de 2.755.615 € au 30 juin 2017 correspondent au prêt actionnaire dont l'échéance initiale de décembre 2018 a été prolongée jusqu'en juin 2019 et qui, de ce fait est classé en long terme (note 13).

16. Conventions réglementées

La Société s'est engagée dans un certain nombre de transactions avec des parties liées au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017.

- Contrat de prêt non porteur d'intérêt avec EGLUK, pour une valeur nominale de 1.557.846 € au 31 décembre 2017, d'une maturité initiale de cinq ans soit jusqu'au 12 décembre 2019. Un amendement n°4 à l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » en date du 25 juin 2015 a été signé par les deux parties le 30 juin 2017, par lequel il a été convenu de prolonger cet accord jusqu'à une mutation complète des permis entre EGL UK et FDE.
- En date du 15 juin 2017, un prêt d'actionnaire avec une maturité fixée au 30 juin 2019 portant sur un taux d'intérêts annuel de 1,98% a été signé entre la Française de l'Energie et Deltec Bank and Trust, pour un montant total de 4 millions d'euros à fin décembre 2017, afin de financer ses besoins en fond de roulement ainsi que ses activités opérationnelles.
- Un contrat de prestation de services existe entre LFDE International et la société NextGen NRJ Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni et holding du Président-Directeur Général de la Société, portant sur la promotion des activités de la Société, notamment auprès des instances de l'Union Européenne et la recherche d'opérations de croissance externe et de financements. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société NextGen NRJ Limited des honoraires mensuels d'un montant de 10.000 € hors taxes depuis le 1^{er} juillet 2016, soit une charge de 60.000 € au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2017.
- Un contrat de prestation de services existe entre LFDE International et la société Karlin Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni, contrôlée par le Directeur Financier de la Société, portant sur la fourniture de services de conseil, essentiellement

à la recherche d'opportunités d'acquisitions pour le compte de la Société. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société Karlin des honoraires annuels d'un montant de 50.000 € hors taxes, soit une charge de 25.000 € enregistrée au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2017. Il a été mis fin à ce contrat de services par commun accord de Karlin et LFDE International, au 31 décembre 2017.

Les membres du Conseil d'administration de la Société et d'EGLUK sont également des parties liées. Les transactions avec ces parties liées portent sur la rémunération et les avantages octroyés au Président-Directeur Général et aux autres membres de la direction d'EGLUK, aucune nouvelle convention n'ayant été conclue au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

17. Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, sur la base de termes contractuels négociés avec les fournisseurs du Groupe. Au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017, à la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements d'achats ou d'obligations autres que ceux décrits dans les notes liées aux contrats de locations et aux dettes financières.

Engagements financiers au titre des permis d'exploration

Le tableau ci-dessous décrit les engagements financiers souscrits par le Groupe à l'égard des deux principaux permis actuellement exploités par la Société au 31 décembre 2017 :

Permis Exclusif de Recherche (PER)	Engagements financiers initiaux	Investissements réalisés	Engagements résiduels
Bleue Lorraine	7.700.000 €	39.797.291 €	Néant
Bleue Lorraine Sud	7.250.000 €	302.603 €	6.947.397 €
La Folie de Paris	5.400.000 €	1.941.770 €	3.458.230 €

Chaque permis d'exploration accordé au Groupe comprend des engagements financiers en termes de dépenses d'exploration devant être engagées au cours de la durée du permis. Cependant, en pratique, le Groupe pourrait décider d'engager pour certains de ses permis des montants excédant largement ses engagements financiers initiaux. D'autre part, le Groupe pourrait décider de retarder ces dépenses en fonction des circonstances et des programmes d'exploration. Par ailleurs, il est important de préciser que les dépenses comptabilisées sur le PER de Bleue Lorraine concernent également des études sur les architectures de puits, la qualité et la résistance d'équipements et d'outils de forage et les caractéristiques des charbons lorrains qui peuvent être utiles pour le PER Bleue Lorraine Sud.

18. Instruments financiers et gestion des risques

Les principaux actifs et passifs financiers du Groupe comprennent la trésorerie, les autres créances, les dettes fournisseurs et la dette financière envers certains actionnaires.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers peuvent être classés selon les trois niveaux de juste valeur comme suit :

Niveau 1, prix (non ajustés) cotés sur les marchés actifs pour des actifs et passifs identiques, pour lesquels la Société peut obtenir la valeur de marché à une date spécifique ;

Niveau 2, données autres que celles concernant les prix cotés mentionnés au Niveau 1, observables directement ou indirectement sur le marché ;

Niveau 3, données relatives aux actifs et passifs non observables sur le marché.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est déterminée comme suit :

- La juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur comptable inscrite au bilan, compte tenu de leurs échéances à très court terme ;
- La juste valeur des dettes financières à long terme, qui concerne un emprunt de la Société auprès de la société EGLUK (Niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur selon IFRS 13), a été estimée via une actualisation des paiements futurs à la date du bilan, en utilisant le taux de marché de 15 %.
- La juste valeur des actions gratuites est déterminée selon la norme IFRS 2, en tenant compte du prix du marché à la date d'émission aux bénéficiaires.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat sur les produits dérivés, puis sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque année de clôture.

Aucun changement significatif ayant affecté les instruments financiers et la gestion des risques n'est à mentionner au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-après représente l'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017, au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 :

Au 31 décembre 2016	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs	(3.350.802)	-	-	(3.350.802)
Autres passifs courants	(687.751)	-	-	(687.751)
Dettes financières EGLUK	-	(4.970.139)	-	(4.970.139)
Autres créances et créances clients	1.505.234	-	-	1.505.234
Montant net	(2.533.319)	(4.970.139)	-	(7.503.458)

Au 30 juin 2017	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs	(10.620.364)	(406.111)	-	(11.026.475)
Autres passifs courants	(610.788)	-	-	(610.788)
Dettes financières EGLUK	-	(2.557.846)	-	(2.557.846)
Autres dettes	(2.755.615)	-	-	(2.755.615)

Autres créances et créances clients	2.969.681	-	-	2.969.681
Montant net	(11.017.086)	(2.963.957)	-	(13.981.043)
Au 31 décembre 2017	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette fournisseurs	(10.638.401)	-	-	(10.638.401)
Autres passifs courants	(679.417)	-	-	(679.417)
Dette financière EGLUK	-	(1.557.846)	-	(1.557.846)
Autres dettes non courantes	-	(4.116.063)	-	(4.116.063)
Autres dettes courantes	(150.000)	-	-	(150.000)
Autres créances et créances clients	1.244.061	-	-	1.244.061
Montant net	(10.223.757)	(5.673.909)	-	(15.897.666)

19. Provisions pour risques et charges

Evolution des provisions

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Provision pour remise en état	3.427.937	3.000.346	3.427.937
Provisions pour pensions et retraites	17.298	17.086	19.107
Provision pour maintenance pluri-annuelle	1.060.740	854.957	951.177
Total	4.505.975	3.872.389	4.398.221

Les provisions pour remise en état s'analysent comme suit :

- un montant total de 900.696 €, soit 426.385 € et 474.311 € a été comptabilisé par la Société et représentent les coûts d'abandon des puits et les coûts de remise en état des sites, notamment à Lachambre et Tritteling respectivement en cas d'arrêt de l'activité d'exploration. Les montants de ces provisions n'ont pas fait l'objet d'un calcul d'actualisation au 31 décembre 2017, car l'impact d'une telle actualisation ayant été jugé non significatif.
- un montant de 2.526.034 € a été enregistré par la filiale Gazonor lors des années antérieures pour arrêt et fermeture de site, démantèlement et traitement définitif des canalisations, pour les zones de permis et de concession de Gazonor. La contrepartie de cette provision a été constatée en immobilisations incorporelles et est totalement amortie. Aucune actualisation n'est pratiquée sur cette provision.
- une provision d'un montant de 1.060.740 € relative aux activités opérationnelles de Gazonor est également comptabilisée pour couvrir les coûts de maintenance pluri-annuelle.

Les provisions pour remise en état sont immobilisées et intégrées à la valeur des actifs immobilisés sous-jacents, à savoir les actifs d'exploration comptabilisés en actifs immobilisés.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation du passif actuariel pour les provisions pour pensions et retraites au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- i) Age de départ : 65 ans
- ii) Progression des salaires par an : 2%
- iii) Taux d'actualisation : 1,65%
- iv) Taux de rotation des effectifs – taux spécifique à la Société : 5%
- v) Taux de survie d'après le tableau INSEE

20. Information financière sectorielle

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne, articulée autour des indicateurs de coûts d'exploration, de production et d'EBITDA par secteur opérationnel. Ces secteurs opérationnels sont les suivants :

- La Grande Est (exploration de réserves de gaz) dont les coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques présentés dans la note 7 de cette annexe aux comptes consolidés
- Hauts de France (production de gaz et d'électricité) qui représente l'activité d'exploitation et de commercialisation du gaz de mine ainsi que la génération d'électricité verte issue du gaz capté dans les anciennes mines par la société Gazonor dont les revenus et coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques.

Les tableaux suivants présentent, par zone géographique, les informations sur le chiffre d'affaires et les informations relatives aux principaux actifs d'exploration et concessions de production détenus par le Groupe au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2016	Lorraine		Hauts-de-France		Total
	Bleue Lorraine	Bleue Lorraine Sud	Poissonnière	Désirée	
	€	€	€	€	€
Chiffre d'affaires					
Ventes de gaz	-	-	1.859.671	-	1.859.671
Ventes d'électricité	-	-	-	-	-
Bilan					
Immobilisations incorporelles et corporelles	29.738.630	299.103	828.374	253.511	31.119.618
Flux					
Investissements incorporels et corporels	1.884.221	3.500	772.197	236.925	2.896.243

Au 30 juin 2017	Lorraine		Hauts-de-France		Total
	Bleue Lorraine	Bleue Lorraine Sud	Poissonnière	Désirée	
	€	€	€	€	€
Chiffre d'affaires					

Folie de Paris. Ces éléments ne sont pas à même de changer le programme développement sur ces deux zones géographiques, notamment sur la Lorraine où la demande de concession sera déposée d'ici à la fin de l'exercice 2018.

Notes annexes au compte de résultat

22. Coûts opérationnels – vente de gaz et d'électricité

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Achats de matériels et de gaz naturel	1.701.770	372.980	1.237.513
Entretien et réparations	283.008	162.417	134.813
Traitement des déchets	28.407	19.179	32.583
Surveillance des sites	32.258	3.742	11.073
Locations de matériel	10.962	23.520	38.957
Variation des stocks	57.744	(40.299)	43.873
Total des coûts opérationnels	2.114.149	541.540	1.498.812

Les coûts opérationnels comprennent essentiellement des coûts directs liés à la vente de gaz et d'électricité notamment des achats de gaz naturel, pour un montant exceptionnel de plus de 800.000€ sur le semestre et la maintenance des moteurs et compresseurs d'électricité et gaz

23. Effectifs du Groupe et frais de personnel

Les frais de personnel et de gestion se décomposent comme suit pour les périodes semestrielles des exercices suivants :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Salaires, traitements et assimilés	567.736	589.832	1.188.617
Charges sociales et assimilés	269.151	312.057	728.520
Paievements en actions gratuites	490.061	449.412	898.811
Total	1.326.948	1.351.300	2.815.948

Est compris dans ce montant celui des rémunérations des dirigeants de la Société, détaillé comme suit :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Rémunérations directes perçues	194.079	259.761	606.895

194.079	259.761	606.895
---------	---------	---------

Effectifs à la clôture

L'effectif total salarié de la Société au 31 décembre 2017 est de 19 salariés. Sa répartition par catégorie professionnelle est la suivante :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
Cadres et assimilés	8	15	9
Ouvriers et employés	11	4	11
Total	19	19	20

**5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 31
DECEMBRE 2017**

La Française de l'Energie

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle**

CBP AUDIT ET ASSOCIES
3, quai Kléber
67000 Strasbourg
S.A.S. au capital de € 83.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex S.A.S. à
capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

La Française de l'Energie
Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société La Française de l'Energie, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes et méthodes comptables – Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui mentionne l'incertitude sur la continuité d'exploitation qui résulte de l'absence de finalisation, à ce jour, du crédit bancaire SaarLB/BPI au profit de Gazonor, filiale de la société La Française de l'Energie.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Strasbourg, le 31 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

CBP AUDIT ET ASSOCIES



Daniel Noël

ERNST & YOUNG Audit



Philippe Rahms

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2017

Les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe pour le premier semestre se terminant le 31 décembre 2017 ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation française en vigueur, selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »).

1. Bilan comptable au 31 décembre 2017

	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Goodwill	4	-	18.263.758	-
Immobilisations incorporelles	5	44.243.527	33.760.562	43.665.677
Immobilisations corporelles	6	31.020.885	1.473.369	30.983.828
Autres actifs financiers	8	227.130	158.823	219.817
Impôts différés (actifs)	14	899.162	421.000	776.162
Total actifs immobilisés		76.390.704	54.077.512	75.645.484
Actifs courants				
Stocks	7	487.242	439.710	506.558
Créances clients	9	1.070.265	498.543	232.521
Autres créances	9	2.312.839	1.006.691	2.737.161
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	8.196	6.429.595	790.017
Total actifs courants		3.878.542	8.374.539	4.266.257
Total actifs		80.269.246	62.452.051	79.911.740
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	11	5.065.174	5.065.174	5.065.174
Primes et réserves		48.552.043	47.976.752	49.545.886
Résultat net		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Total des capitaux propres		51.990.527	51.272.970	52.286.288
Passifs à long terme				
Provisions	19	4.505.975	3.872.389	4.398.221
Dettes financières à long terme	13	5.294.018	3.268.139	1.803.557
Impôts différés (passifs)	14	7.010.908	-	7.030.795
Total passifs à long terme		16.810.901	7.140.528	13.232.573
Passifs courants				
Dettes fournisseurs (incluant les litiges)	15	10.638.401	3.350.801	11.026.475
Autres passifs courants	15	829.417	687.752	610.789
Dettes financières à court terme		-	-	2.755.615
Total passifs courants		11.467.818	4.038.553	14.392.615
Total passifs et capitaux propres		80.269.246	62.452.051	79.911.740

2. Compte de résultat consolidé

	Notes	6 mois 31 décembre 2017	6 mois 31 décembre 2016	12 mois 30 juin 2017
Produits des activités ordinaires		3.350.712	1.859.671	3.676.470
Autres produits		10.608	155.850	474.637
Achats, nets des variations de stocks	22	(2.114.149)	(541.540)	(1.433.284)
Autres charges d'exploitation		(2.214.278)	(2.543.828)	(4.927.905)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits minier		(398.692)	(168.397)	(481.952)
Dotations aux provisions		(109.563)	(96.294)	(192.513)
Résultat opérationnel		(1.475.362)	(1.334.538)	(2.884.547)
Coût de l'endettement financier net		(32.490)	-	(3.366)
Autres produits financiers			-	-
Autres charges financières		(180.012)	(337.825)	(492.977)
Différences de change		(1.713)	1.488	(3.629)
Résultat avant impôt		(1.689.577)	(2.812.836)	(3.384.519)
Impôt	14	62.887	(98.080)	1.059.747
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Résultat net, part du Groupe		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Résultat global		(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
<i>Résultat net par action</i>		<i>(0,32)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,46)</i>
<i>Résultat net par action après dilution</i>		<i>(0,32)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,46)</i>

3. État consolidé de variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Montant émis €	Actions émises Primes et réserves consolidées €	Capitaux propres €
Au 1 juillet 2016	5.065.174	5.065.174	47.522.341	52.587.515
Résultat net 30 juin 2017			(2.324.772)	(2.324.772)
Paiement fondés sur les actions (Note 12)			898.810	898.810
Ajustement à la juste valeur (note 13)			(713.643)	(713.643)
Abandon de créance (note 13)			2.400.000	2.400.000
Impôt sur abandon de créance			(800.000)	(800.000)
Impôts différés sur ajustements à la juste valeur			238.378	238.378
Au 30 juin 2017	5.065.174	5.065.174	47.221.114	52.286.288
Résultat net pour le semestre au 31 décembre 2017	-	-	(1.626.690)	(1.626.690)
Ajustement à la juste valeur (note 13)	-	-	(239.131)	(239.131)
Paiements en actions (note 12)	-	-	490.060	490.060
Abandon de créance (note 13)	-	-	1.000.000	1.000.000
Impôts différés sur l'ajustement à la juste valeur (note 14)	-	-	80.000	80.000
Au 31 décembre 2017	5.065.174	5.065.174	46.925.353	51.990.527

4. État consolidé des flux de trésorerie

	6 mois 31 décembre 2017	6 mois 31 décembre 2016	12 mois 30 juin 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1.626.690)	(1.768.956)	(2.324.772)
Ajustements non monétaires :			
Elimination des amortissements et provisions	506.446	254.172	674.465
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	490.060	449.412	-
Elimination des produits d'impôt différé	(62.887)	(76.000)	(1.059.747)
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-
Charges financières non décaissées	135.354	-	3.366
Autres charges financières	135.267	229.000	1.356.877
Ecart d'acquisition négatif	-	-	-
Variation du besoin en fond de roulement	1.355.002	(1.632.137)	(2.189.757)
Impôts payés	-	-	-
Flux de trésoreries liés aux activités opérationnelles	932.552	(2.544.509)	(3.539.568)
Coûts net d'acquisition de participation	-	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(24.000)	(24.000)
Frais d'exploration immobilisés	(580.250)	(1.887.721)	(11.369.632)
Acquisitions d'immobilisation corporelles	(433.349)	(1.012.380)	(5.466.881)
Autres acquisitions d'immobilisations financières	(7.313)	(54.328)	(115.319)
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations (net de TVA à récupérer)	(1.918.355)	-	6.612.927
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2.939.267)	(2.978.429)	(10.362.905)
Augmentation de capital	-	-	-
Frais d'émission	-	-	-
Paiements destinés à EGLUK	-	(9.639)	(21.931)
Prêts d'actionnaire	1.224.894	-	2.752.249
Intérêts payés	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1.224.894	(9.639)	2.730.318
VARIATION DE LA TRESORERIE	(781.821)	(5.532.577)	(11.172.155)
Trésorerie d'ouverture	790.017	11.962.172	11.962.172
Trésorerie de clôture	8.196	6.429.595	790.017

Dans l'état consolidé des flux de trésorerie ci-dessus, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des concours bancaires en cours. Les titres négociables, conformément à IAS 39, figurent au bilan à leur valeur de marché au 31 décembre 2017.

L'état des flux de trésorerie ne présente pas les éléments suivants en ce qu'ils ont été réalisés sans mouvements de trésorerie :

- les abandons de créance d'un million supplémentaire sur le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018, ayant été comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2017 ; et
- l'ajustement à la juste valeur du prêt résultant de l'accord du 12 décembre 2014 selon lequel le prêt existant a été transformé en un prêt de 5 ans sans intérêt avec une échéance au 12 décembre 2019.
- L'amélioration du besoin en fonds de roulement est non récurrent et provient du décalage de règlement des fournisseurs.

5. Annexe aux comptes semestriels consolidés condensés

1. Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2018 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » sur l'établissement des comptes intermédiaires ainsi qu'avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2017. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées. Les comptes semestriels sont préparés selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation du rapport financier annuel 2017, déposé auprès de l'AMF le 02 novembre 2017. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2018.

Les comptes intermédiaires ont pour objectif de fournir aux actionnaires et investisseurs une information pertinente sur les événements et transactions significatifs de la période. Cette information est donnée notamment à travers une sélection de notes destinées à expliquer les évolutions significatives du bilan entre le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2017 ainsi que sur les principales opérations ayant contribué à la formation du résultat du 1^{er} semestre 2018. Les comptes intermédiaires ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec les comptes du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2017 déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 02 novembre 2017 (disponible sur le site internet de la Société).

La préparation des états financiers semestriels selon les normes IFRS implique que la direction générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui peuvent affecter les valeurs comptables des actifs, passifs et passifs éventuels à la date de préparation des comptes et les produits et charges comptabilisés sur la période. La direction générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience passée et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer notamment la valeur comptable des actifs et passifs. Ces hypothèses, appréciations ou estimations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes, et pouvant se révéler, ultérieurement, différentes des résultats réels. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour remise en état des sites les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des instruments financiers, la constatation des actifs d'impôts différés et la valorisation des paiements fondés sur des actions.

De plus, lorsque le traitement comptable d'une opération spécifique n'est pas visé par l'une des normes comptables ou d'interprétation, la direction générale procède à un jugement afin de définir et d'appliquer les règles comptables qui fournissent une information cohérente avec les concepts IFRS généraux : image réelle et fidèle, pertinente et matérielle.

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2017 ne sont pas impactés par les réglementations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué les dernières normes, amendements ou interprétations récemment publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne ou au niveau européen, et donc d'application non obligatoire à ce stade :

- IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (non adopté - applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 9 - Instruments financiers et Amendements (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;
- IFRS 15 - Produits tirés des contrats conclus avec les clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018) ;

La direction est en cours d'estimation des incidences de ces nouvelles normes sur les comptes pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2018 et sur la période antérieure de comparaison.

1. Principes généraux d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les actifs reconnus sous la rubrique comptable dite « d'exploration et d'évaluation » (E&E) sont constitués de propriétés minières, pétrolières et gazières et de frais de prospection reportés. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'E&E des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des titres miniers sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'E&E comprennent les droits dans le cadre de titres miniers, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.

Le Groupe applique la norme IFRS 6 « Exploration et Evaluation des Ressources Minérales ». La comptabilisation des droits et actifs de production et d'exploration d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Coûts de prospection

Les dépenses géologiques et géophysiques, incluant les campagnes sismiques de prospection, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de la prospection et du jugement de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées et font l'objet d'un reclassement d'immobilisations incorporelles à immobilisations corporelles.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit:

- le coût des forages ayant permis de découvrir et certifier des réserves prouvées, est immobilisé et amorti par la suite sur la base des réserves prouvées développées ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies:
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de gaz pour justifier, le cas échéant, sa mise en production en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux de prospection additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisation d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits de prospection qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges.

Conformément à IFRS 6, un actif d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un reclassement d'immobilisations incorporelles à immobilisations corporelles lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrables. De ce fait, lorsque les réserves prouvées de gaz naturel sont déterminées et le développement est approuvé par la direction de la société et les autorités locales, les dépenses comptabilisées en immobilisations incorporelles sont d'abord soumises à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable et (si nécessaire) après avoir constaté toute perte de valeur qui pourrait en résulter, le solde restant est transféré en immobilisations corporelles

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, logiciels, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et dépréciations éventuellement constatés.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité comprise entre 3 et 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition conformément à l'IAS 16. Le coût inclut les dépenses directement liées à l'acquisition de l'actif et au coût estimé de remise en état d'une partie des actifs si nécessaire. Les actifs corporels acquis dans un regroupement d'entreprises sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur séparément du *goodwill*.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées à chaque clôture. Les durées retenues sont les suivantes:

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 à 10 ans
- installations techniques : 5 à 10 ans
- constructions : 10 à 20 ans

Aucune sûreté n'a été constituée sur l'une des immobilisations corporelles en garantie d'une dette et aucune d'elle ne fait l'objet d'un crédit-bail. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une période correspondant à leur probable durée d'utilisation.

Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes de la société mère (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Stock

Les stocks portent essentiellement sur les pièces de maintenance destinées à l'entretien de la station située à Avion et sont évaluées au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2017. Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Contrat de liquidité

Suite à l'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec Aurel BGC en vue de limiter la volatilité intrajournalière des actions de la Société. Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement), a été signé le 15 juin 2016. La Société a mis à la disposition de Aurel BGC des liquidités pour un montant de 350.000 € pour se porter acheteur ou vendeur des actions de la Société afin d'assurer la liquidité sur le marché boursier.

En date du 22 juin 2017, ce contrat de liquidité a été transféré de la société Aurel BGC à Midcap Partners (Louis Capital), le nouveau prestataire de services d'investissement pour un montant

total de 320.294 €, réparti pour 199.672 € en compte espèces et pour 120.622 € en compte titres comprenant 5 458 actions de 22,1 € chacune.

Au cours du semestre se terminant le 31 décembre 2017, une charge financière a été constatée pour un montant de 44.298 € au titre de ce contrat de liquidité. La perte de valeur est liée à la cession de titres intervenue durant le premier semestre 2018 et à la différence entre la valeur des titres détenus au 31 décembre 2017 et leur valeur historique d'achat.

Au 31 décembre 2017, figurent en trésorerie et équivalents de trésorerie un montant de 57.331 € et un montant de 213.462 € en autres actifs financiers.

Provisions pour retraite et engagements assimilés

Conformément à IAS 19, le Groupe comptabilise ses engagements de versements d'indemnités de départ à la retraite. Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

La dette financière à long terme comprend essentiellement l'emprunt auprès de EGLUK qui a été mis en place dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 (programme de rachat d'actions en mai 2015) et le transfert de permis consécutif d'EGLUK à la Société.

Le prêt d'EGLUK au 31 décembre 2017 a été évalué en actualisant les paiements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à l'échéance du 12 décembre 2019. Cela est en cohérence avec la prime de risque pour une société telle que le Groupe et en cohérence avec les taux historiques utilisés pour l'évaluation de la juste valeur du prêt. Compte tenu des principes mis en œuvre dans le cadre de la réorganisation du Groupe tels qu'ils sont décrits dans les comptes consolidés au 30 juin 2017, cet ajustement à la juste valeur a été comptabilisé en capitaux propres.

Paiements en actions réservés au personnel – actions gratuites

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions. Le coût d'achat des actions et assimilées est mesuré par référence à la juste valeur à la date à laquelle les instruments de capitaux propres sont attribués.

Les actions gratuites sont valorisées sur la base du prix d'une action à la date d'attribution aux salariés.

Goodwill

Le goodwill relatif aux différentes filiales consolidées est enregistré au bilan consolidé dans le poste « goodwill ».

L'acquéreur doit comptabiliser le goodwill à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent entre :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts minoritaires et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue réévaluée à sa date d'acquisition, moins ;
- la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur globale des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le Groupe révalue s'il a correctement identifié l'ensemble des actifs acquis et des passifs repris. S'il résulte toujours un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis par rapport à la contrepartie globale transférée suite à la réévaluation, alors le goodwill négatif est comptabilisé directement en résultat.

Lorsque les transactions avec des intérêts minoritaires n'ont pas d'impact sur le contrôle, la différence entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge au compte de résultat global de l'exercice sous la section résultats opérationnels.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie attendue, net des rabais, remises et ristournes éventuelles, hors TVA et autres taxes. Dans le cas d'un groupe, le chiffre d'affaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe a transféré à l'acheteur la propriété et les risques correspondants des produits vendus.

La comptabilisation du chiffre d'affaires pour les ventes de gaz et d'électricité s'effectue en respectant les conditions de ventes prévues contractuellement avec Total et un contrat d'injection de gaz avec GRT afin de maximiser les quantités de gaz livré selon les stipulations contractuelles ainsi qu'avec EDF Obligations d'Achats.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés. Concernant les impôts différés, ils sont basés notamment sur le délai de validité des déficits fiscaux fixé par la législation française et compte tenu des possibilités d'utilisation des pertes reportables.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- i) la capitalisation des dépenses d'exploration et les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- ii) la valorisation des paiements en actions ;
- iii) la constatation des actifs d'impôts différés ; et
- iv) la valorisation des instruments financiers ;

Ces estimations sont basées sur des hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Continuité d'exploitation

La direction du Groupe revoit régulièrement ses options de financement pour faire en sorte que la continuité d'exploitation soit assurée, au regard de ses différents actifs et passifs, et des revenus issus des ventes de gaz et de la production d'électricité effective depuis le 1^{er} juillet 2017.

Durant ce semestre, la Société a continué de développer ses opérations dans l'Est et le Nord de la France. A la date de ce rapport, les dépenses du Groupe (y compris les coûts directs liés aux ventes de gaz et d'électricité et frais de structure) hors investissements sont budgétisées à 300K€ par mois. Le Groupe génère désormais des revenus mensuels oscillant entre 500.000 € et 700.000€.

L'amélioration de la rentabilité de Gazonor qui s'est matérialisée durant les mois d'août et de septembre 2017, devrait reprendre dès le mois d'avril. Les soucis techniques qui ont nécessité des maintenances exceptionnelles sur les moteurs - compresseurs de la station d'Avion durant la période allant d'octobre 2017 à Mars 2018, semblent être effectivement résolus.

Au jour de ce rapport, la Société anticipe donc un flux mensuel positif de trésorerie lié aux opérations hors investissements sur les douze prochains mois.

En attendant la mise en place du premier refinancement de ses investissements en équipements de production dans les Hauts-de-France, la Société a augmenté largement son poste « dette fournisseurs » pour financer ses opérations. Un certain nombre de dettes fournisseurs ont également été renégociées avec étalement des paiements.

A la date de ce rapport, l'impact combiné du versement des capitaux investis par Cap 3RI, de la négociation des montants initialement facturés par un certain nombre de fournisseurs et de la génération de flux positif de trésorerie liées, aux opérations, a permis de réduire fortement le

niveau des dettes fournisseurs dans les comptes puisque celles-ci s'élèvent à 5.558.031€ dont près de 3.000.000€ concernent des factures en litiges et 140.000 € des factures non parvenues.

En parallèle, l'équipe de direction s'est efforcée de mettre en place les financements nécessaires pour assurer sa continuité d'exploitation et le développement de ses différentes activités.

Au cours de l'exercice, le Groupe a reçu une offre de financement en quasi fonds propres, sous forme d'obligations convertibles, au niveau de sa filiale Gazonor Holding de la part du fonds régional de la troisième révolution industrielle, Cap 3RI, pour un montant de 3 millions d'euros. La mise en place de ce prêt et le décaissement sont intervenus le 17 janvier 2018. Cette opération a été réalisée au niveau de Gazonor Holding, filiale de La Française de l'Energie sous forme d'obligations convertibles avec une maturité à 7 ans, sur une valorisation de 63 millions d'euros pour cette filiale.

Par ailleurs, au cours de ce semestre, le Groupe a reçu deux accords de financement émanant de deux groupes de banques ou institutions financières.

Au jour de ce rapport, le Groupe s'est finalement accordé avec le consortium bancaire, SaarLB-BPI, pour la mise en place du prêt de 6.4 millions d'euros mentionné dans le Rapport Annuel 2017.

Ce prêt sera réalisé au niveau de la filiale Gazonor avec en collatéral le nantissement des équipements de production et les revenus provenant des ventes de gaz et d'électricité.

Une remontée immédiate d'une partie du prêt à la Française de l'Energie pour un montant de 3,6 millions d'euros (somme précédemment laissée à disposition de Gazonor par la Société), a également été validée dans ce cadre et fait désormais partie de la documentation juridique.

La date de signature estimée du contrat de prêt et de remise des fonds est prévue mi avril prochain conformément au projet de note d'opération communiquée par le consortium à la Société le 29 mars.

La convention de prêt d'actionnaire conclue entre la Société et Deltec Bank and Trust a fait l'objet d'un avenant en date du 28 mars 2018, dans lequel (i) la date d'exigibilité du prêt d'actionnaire est repoussée au 30 juin 2019 et (ii) la disposition de la convention selon laquelle le remboursement du prêt sera exigible par Deltec a été amendée et précise que les financements par CAP3RI et BPI/SaarLB ne sont pas des événements déclencheurs du remboursement

La Société estime que cette opération de refinancement va se conclure dans les semaines à venir.

La Société considère ainsi que le dernier élément qui serait susceptible, à ce jour, d'entraîner une incertitude sur la continuité d'exploitation de la Société, serait l'absence de finalisation du crédit bancaire SaarLB/BPI au profit de Gazonor, filiale de la Société.

Notes annexes au bilan

2. Périmètre des comptes consolidés semestriels clos au 31 décembre 2017

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales directes et indirectes, toutes entièrement consolidées.

Les comptes consolidés de la Société et ses filiales sont présentés en euro, qui est aussi la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales, sauf Concorde Energy Inc. (dollar américain).

La liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenue au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Filiales et participations	% du capital détenu
Filiales directes	
EG NPC SAS	100%
EG Lorraine SAS	100%
EG Jura SAS	100%
EG Gardanne SAS	100%
LFDE International SA	100%
Concorde Energy Inc.	100%
Filiales indirectes	
Gazonor Holding SAS	100%
Gazonor SAS	100%
Gazonor Benelux	100%
Concorde Energie Paris SAS	100%

A la date du présent rapport, les filiales directes et indirectes n'ont pas d'activité opérationnelle, à l'exception de la société Gazonor SAS qui est une société domiciliée en France, dont l'activité principale est consacrée à la recherche, l'extraction, la purification, la préparation et la vente de gaz de mine et gaz de couches récupérés dans le sous-sol de l'ancien Bassin minier du Pas-de-Calais. De ce fait, l'activité principale de la société Gazonor est l'exploitation et la commercialisation du gaz de mine. En novembre 2016, suite à la publication d'un décret par l'Etat français portant sur la qualification de l'électricité produite à partir du gaz de mines comme énergie verte, Gazonor SAS a également commencé à produire de l'électricité à partir de quatre de ses sites fin juin 2017 grâce à l'installation de 6 moteurs à gaz de 1.5 MW.

3. Goodwill / Droits miniers

L'acquisition de LFDE International par la Société, en date du 27 juin 2016, a conduit à la reconnaissance d'un goodwill pour un montant de 18.263.758 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016. Cet écart d'acquisition de 18.263.758 € a été affecté pour 25.336.331 € aux réserves de gaz et aux droits miniers détenus par le groupe LFDE International SA dans les Hauts de France minoré d'un impôt différé passif correspondant de 7.102.574 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017 et aucune dépréciation n'a été constatée. En, outre, une dotation

aux amortissements de 215.332 € représentant 1.91 BCF de production de gaz pour l'exercice 2017 a été comptabilisée.

Au cours du premier semestre 2018, une dotation aux amortissements pour un montant de 49.516 € a été comptabilisée représentant 0.63 BCF de production de gaz pour le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, le Goodwill a fait l'objet d'un reclassement de la rubrique Goodwill à la rubrique propriétés minières, pétrolières et gazières aux immobilisations corporelles.

4. Immobilisations incorporelles

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes	Permis/ concessions €	Autres immobilisations incorporelles €	Autres €	Total des immobilisations incorporelles €
Au 1 juillet 2016	31.376.149	4.828	474.311	31.855.288
Acquisitions	1.887.721	24.000	-	1.911.721
Au 31 décembre 2016	33.263.870	28.828	474.311	33.767.009
Acquisitions	9.481.911	-	426.385	9.908.296
Au 30 juin 2017	42.745.781	28.828	900.696	43.675.305
Acquisitions	580.250	-	-	580.250
Au 31 décembre 2017	43.326.031	28.828	900.696	44.255.555

Amortissement	Permis /concessions €	Autres immobilisations €	Autres €	Total Amortissement €
Au 1 juillet 2016	-	2.985	-	2.985
Amortissement durant la période	-	3.462	-	3.462
Au 31 décembre 2016	-	6.447	-	6.447
Amortissement durant la période	-	3.181	-	3.181
Au 30 juin 2017	-	9.628	-	9.628
Amortissement durant la période	-	2.400	-	2.400
Au 31 décembre 2017	-	12.028	-	12.028

VALEURS NETTES				
Au 31 décembre 2016	33.263.870	22.381	474.311	33.760.562
Au 30 juin 2017	42.745.781	19.200	900.696	43.675.305
Au 31 décembre 2017	43.326.031	16.800	900.696	44.243.527

Les permis/concessions comprennent principalement des dépenses d'exploration et des coûts de forages d'exploration qui sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et ne sont pas amortis. En revanche, ils pourront faire l'objet, le cas échéant, d'un test de dépréciation sur une base individuelle selon les règles comptables du Groupe sur les dépenses amorties et immobilisations incorporelles.

Les acquisitions du premier semestre 2018 pour un montant de 580.250 € comprennent principalement le coût des tests de production relatif au forage sur le site de Lachambre.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences du logiciel Sage X3 pour un montant de 24.000 € dont la mise en place a été effective en date du 1^{er} juillet 2016. Au cours du premier semestre 2018, un montant de 2.400 € a été comptabilisé relatif aux dotations aux amortissements.

La rubrique « Autres » comprend des provisions pour couvrir les coûts d'abandon des puits et de remise en état des sites, notamment le site de Tritteling pour un montant de 474.311 € et Lachambre pour un montant de 426.385 € en cas d'arrêt de l'activité d'exploration et de forage, et de démantèlement du site.

Au 31 décembre 2017, les actifs d'exploration se décomposent de la façon suivante, par permis exclusif de recherche ou concession, hors provisions pour remise en état :

Permis d'exploration		31	31	30 juin
		décembre 2017	décembre 2016	2017
		€	€	€
Bleue Lorraine	Renouvelé jusqu'au 30 nov. 2018	39.797.291	29.738.630	39.149.341
Bleue Lorraine Sud	Demande 2 ^{ème} période de prolongation rejetée par arrêté de mars 2018	302.603	299.103	299.103
Lons-le-Saunier (Jura)	Demande 2 ^{ème} période déposée (rejet ⁽¹⁾)	220.061	220.061	220.061
Gardanne	Demande 3 ^{ème} période de prolongation rejetée par arrêté d'avril 2017	74.259	74.259	74.259
École supérieure	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Chéroy	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Courgivaux	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Deux-Nanteuil	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Dormans	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
La Folie de Paris	Renouvelé jusqu'au 7 août 2021	1.941.770	1.941.770	1.941.770
La Sole	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Les Chollets	Rejet ⁽¹⁾	-	-	-
L'Ourcq	Rejet ⁽¹⁾	-	-	-
Marigny	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Ozoir	En cours d'instruction (rejet implicite ⁽¹⁾)	-	-	-
Valenciennois (HDF)*	Demande de prolongation en cours	229.080	229.080	229.080
Sud-Midi (HDF)*	Demande de prolongation rejetée par arrêté de mars 2017-Contentieux en cours	366.684	366.684	366.684
Poissonnière(HDF)*	Renouvelé jusqu'au 23 décembre 2042	394.283	394.283	465.483
Desiree (HDF)*	Renouvelé jusqu'au 23 décembre 2042	-	-	-
Total actifs d'exploration		43.326.031	33.263.870	42.745.781

(*) FDE détient un intérêt économique de 70% sur les projets, autres que gaz de mine, sur ces permis.

(1) Conformément à l'article 23 du Décret n°2006-648, une décision de rejet implicite naît à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la demande initiale. Cette décision

de rejet implicite peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du ministre et/ou d'un recours contentieux devant les juridictions administratives. Étant donné les retards récurrents des ministères de tutelle dans le traitement des demandes de prolongation ou d'octroi de permis miniers en France, et le retour d'expérience sur les précédentes demandes de permis, la direction du groupe considère qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces actifs à ce stade du processus administratif, car aucune décision explicite de rejet de la demande n'a été reçue de l'administration Française à ce jour. De ce fait, la direction considère qu'il y a encore une chance que les permis soient attribués, car en pratique, même après expiration des délais applicables et en situation de rejet, l'administration peut prendre une décision d'octroi du permis considéré.

- (2) La demande de renouvellement a été déposée dans les délais prescrits et la société attend la décision de l'administration.

5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2017 :

Valeurs brutes	Propriétés minières, pétrolières et gazières (3)		Installations, matériel et outillage industriels (2)		Autres immobilisations corporelles		Immobilisation en cours (1)	Total
	€	€	€	€	€	€		
Au 1 juillet 2016	-	24.113	300.044	175.966	78.816	72.762	651.701	
Acquisitions	-	-	-	-	3.258	1.009.122	1.012.380	
Au 31 décembre 2016	-	24.113	300.044	175.966	82.074	1.081.884	1.664.081	
Acquisitions	25.366.331	-	-	-	2.155	4.452.346	29.820.832	
Au 30 juin 2017	-	24.113	300.044	175.966	84.229	5.534.230	31.484.913	
Acquisitions	-	-	-	273.663	-	159.686	433.349	
Au 31 décembre 2017	-	24.113	300.044	449.629	84.229	5.693.916	31.918.262	

Amortissement et Dépréciations	Propriétés minières, pétrolières et gazières		Installations, matériel et outillage industriels		Autres immobilisations corporelles		Immobilisation en cours	Total
	€	€	€	€	€	€		
Au 1 juillet 2016	-	-	-	-	25.636	-	-	25.636
Amortissement durant la période	-	-	42.139	109.894	13.043	-	-	190.712
Au 31 décembre 2016	-	-	42.139	109.894	38.679	-	-	190.712
Amortissement durant la période	215.332	-	33.151	48.234	13.657	-	-	475.450
Au 30 juin 2017	-	-	75.290	158.128	52.336	-	-	501.086
Amortissement durant la période	49.516	-	13.407	15.065	8.160	310.143	396.291	
Au 31 décembre 2017	264.848	-	88.697	173.193	60.496	310.143	897.377	

RESULTAT NET								
Au 31 décembre 2016	-	24.113	257.905	66.072	43.395	1.081.884	1.473.369	
Au 30 juin 2017	25.150.999	24.113	224.754	17.838	31.893	5.534.230	30.983.827	
Au 31 décembre 2017	25.101.482	24.113	211.348	276.436	23.733	5.383.773	31.020.885	

- (1) Les acquisitions des immobilisations au cours du premier semestre 2018 pour un montant de 159.686 € comprennent principalement les coûts engagés sur le projet d'électricité dans les Hauts-de-France.
- (2) Les acquisitions des installations, matériels et outillages industriels comprennent les coûts engagés sur l'unité de test mobile pour la campagne de test de captage en France et à l'international pour un montant de 273.663 €.
- (3) Propriétés minières, pétrolières et gazières correspond essentiellement à l'affectation de l'écart d'acquisition des titres de LFDE International SA à ce poste pour un montant de 25.366.331 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017. Ce montant a été amorti en fonction du volume de production de gaz vendu durant le premier semestre de 2017, soit d'un montant de 49.516 € représentant 0.63 BCF de production de gaz.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement de dettes et aucune ne résulte de contrats de location-financement.

6. Stock

Les stocks sont essentiellement composés des pièces de maintenance pour l'entretien de la station de production de gaz située à Avion et sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Au cours du semestre clos le 31 décembre 2017, aucune dépréciation n'a été constatée sur les stocks. La variation des stocks s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
	€	€	€
Pièces de maintenance	487.241	439.710	506.558
Total	487.241	439.710	506.558

7. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers proviennent essentiellement de dépôts de garantie et de cautions bancaires requis dans le cadre des contrats de location simple, ainsi que des titres de la Société détenus via le contrat de liquidité (voir contrat de liquidité sous la note E des principes comptables annexés aux comptes consolidés au 30 juin 2017) avec la société Midcap Partners (Louis Capital) pour un montant de 213.462 € au 31 décembre 2017 contre 145.463 € au 31 décembre 2016. Le montant total des autres actifs financiers s'élève ainsi à 227.130 € au 31 décembre 2017 contre 158.823 € au 31 décembre 2016.

8. Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur comptable nominale nette avec une échéance inférieure à un an. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'un litige est identifié ou lorsque la valeur comptable de ces créances, fondée sur leur probabilité de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable nette.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Créances Clients et Comptes rattachés	1.070.265	498.543	232.521
Charges constatées d'avance	40.512	69.913	241.733
Créances fiscales (TVA France)	2.139.043	936.778	2.347.573
Autres créances	133.283	-	147.854
Total	3.383.104	1.505.234	2.969.681

Aucune dépréciation ou perte de valeur n'a été constatée sur la valeur de ces créances car la valeur de leur recouvrement est considérée comme supérieure à leur valeur comptabilisée.

9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016		30 juin 2017	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan €	Juste valeur €	Valeur au bilan €	Juste valeur €
Disponibilités ⁽¹⁾	8.196	8.196	3.976.134	3.976.134	790.017	790.017
Valeurs mobilières de placement			2.453.461	2.453.461		
Total valeur nette	8.196	8.196	6.429.595	6.429.595	790.017	790.017

(1) A la date de ce rapport, les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et le solde espèce du compte titre relatif au contrat de liquidité avec le prestataire Midcap Partners (Louis Capital) pour 57.331 €.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

10. Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société s'élève à 5.065.174 € et se divise en 5.065.174 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,00 € chacune, et entièrement libérées.

Les variations du capital social de la Société s'analysent de la façon suivante :

	Nombre	Valeur nominale €	Montant €
Au 31 décembre 2016	5.065.174	1	5.065.174
Au 30 juin 2017	5.065.174	1	5.065.174
Au 31 décembre 2017	5.065.174	1	5.065.174

11. Plan d'actions gratuites réservé aux salariés

L'Assemblée générale de la Société du 23 mars 2016 a autorisé le Conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société, dans la limite de 5% du capital social. Cette distribution d'actions gratuites se fera via une opération d'augmentation de capital de la Société.

Suite à l'avis du comité des nominations et des rémunération réunis le 30 juin 2017, les membres du comité ont autorisé la distribution de 7 391 actions gratuites pour une valeur unitaire égale à 22 euros (2016 : 21 euros) chacune aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2017 (85.602 actions gratuites émises au 30 juin 2016) représentant 0,15% du capital de la société (1,64% du capital de la Société en 2016), soit un pourcentage inférieur au plafond de 5% autorisé par l'assemblée générale du 23 mars 2016.

Ces actions gratuites seront attribuées définitivement aux bénéficiaires dans les deux ans à compter de leur date d'attribution initiale, à la condition que ces bénéficiaires conservent leur fonction au sein de la Société pendant cette durée, et que les autres conditions déterminées dans le cadre de ce plan d'actions gratuites soient respectées.

En application de la norme IFRS 2, les avantages accordés dans le cadre de ce plan sont comptabilisés en frais de personnel, étant précisé que les droits liés aux actions gratuites sont immédiatement acquis à leur date d'attribution. Ce plan d'attribution d'actions gratuites est financé via une augmentation des capitaux propres.

Dans le cadre de ce plan d'actions gratuites destiné à tous les salariés et dirigeants mandataires sociaux, la valeur unitaire des actions est basée sur le cours de l'action à sa date d'attribution, avec prise en compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La comptabilisation de la charge correspondante va se répartir sur toute la durée d'acquisition des droits attachés à ces actions et ce à compter de la date d'approbation du plan par le Conseil d'administration. Cette comptabilisation tiendra également compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La date d'attribution des actions gratuites correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ce plan.

Le tableau suivant décrit le nombre, la juste valeur et les variations des actions gratuites au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017 :

Date d'attribution	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions émises	Juste valeur de l'action à la date d'attribution
30 juin 2016	2 ans	2 ans	85.602	21 €
30 juin 2017	2 ans	2 ans	7.391	22 €

12. Passifs financiers

Les passifs financiers se présentent comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Dette financière à long terme	1.177.955	3.268.139	1.803.557
Autres dettes à long terme	4.116.063		
Total passifs financiers à long terme	5.294.018	3.268.139	1.803.557

Les autres dettes à long terme correspondent au prêt d'actionnaire avec une maturité initiale prévue en décembre 2018 et qui a été étendue jusqu'au 30 juin 2019 par un avenant du 28 mars 2018 au contrat signé entre la Française de l'Energie et Deltec Bank and Trust, pour un montant total de 4 millions d'euros à fin décembre 2017, plus intérêts courus et frais de transactions.

La dette financière à long terme correspond au prêt accordé par la société European Gas Limited (« EGLUK ») dont l'échéance est fixée au 12 décembre 2019 à un taux d'intérêt de zéro pour cent, tel que prévu par l'accord de prêt conclu avec EGLUK du 12 décembre 2014. La valeur nominale de ce prêt d'un montant de 1.557.846 € au 31 décembre 2017 a été évaluée via une actualisation du montant des remboursements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à son échéance.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 et conformément aux termes de l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » en date du 25 juin 2015, il a été convenu entre EGLUK et la Société que le prêt accordé par EGLUK sera progressivement abandonné sur une période de cinq ans. Cet abandon de créance a été accordé en contrepartie de l'engagement de la Société de rouvrir un plan de rachat d'actions au bénéfice des actionnaires d'EGLUK et de financer le remboursement des obligations émises par EGLUK évaluées à 4.668.750 € au 31 mai 2016. Cette somme a été réglée le 15 juin 2016.

En raison de la complexité de la mise en place d'un nouveau plan de rachat d'actions ou d'échange d'actions permettant aux actionnaires d'EGLUK de devenir actionnaires de la Société et dans le cadre des changements politiques possibles concernant la réglementation envers les activités minières, au 30 juin 2017, la société a décidé de prolonger cet accord jusqu'à une mutation complète des permis entre EGL UK et FDE.

Les impacts des différentes opérations portant sur le prêt EGLUK au cours du semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont détaillés ci-dessous :

	Passif	Capitaux propres	Résultat	Flux de trésorerie
	€	€	€	€
Dette EGLUK (juste valeur) - 30 juin 2017	1.803.557		-	-
Mouvements de trésorerie entre juin 2017 et décembre 2017 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Ajustement du prêt à sa juste valeur au 31 décembre 2017 ⁽²⁾	239.131	239.131	-	-
Abandon de créance ⁽³⁾	(1.000.000)	(1.000.000)	-	-
Désactualisation du prêt sur la période de six mois jusqu'au 31 décembre 2017 ⁽⁴⁾	135.267	-	135.267	-
Dette EGLUK (juste valeur) - 31 décembre 2017	1.177.955	(760.869)	135.267	-

(1) Aucun mouvement de trésorerie entre juillet 2017 et décembre 2017 n'a été enregistré par la Société au titre des engagements vis-à-vis d'EGLUK.

(2) Le montant de 239.131 € correspond à l'impact sur l'ajustement à la juste valeur des mouvements intervenus entre 1^{er} juillet 2017 et décembre 2017 mentionnés ci-dessus

(3) Le montant de 1.000.000 € correspond à l'abandon de créance consentis dans le cadre de « l'Accord de Restructuration et de Coopération ».

(4) Le montant de 135.267 € correspond à l'effet d'actualisation de la dette vis-à-vis d'EGLUK sur le premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

13. Impôt sur le résultat

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
	€	€	€
Impôt sur le résultat	-	(174.080)	-
Impôts différés	62.887	76.000	1.059.747
Total impôts	62.887	(98.080)	1.059.747
Taux impôt théorique	33.33%	33.33%	33.33%

Impôts différés

Les impôts différés s'analysent de la manière suivante :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Impôts différés actifs sur les déficits reportables	1.020.821	345.000	1.020.821
Impôts différés passifs sur les différences temporaires	4.971	-	6.771
Impôts différés passifs sur l'ajustement à la juste valeur de la dette vis-à-vis de EGLUK (note 13)	(126.630)	76.000	(251.430)
	-	-	-
Montant net au bilan	899.162	421.000	776.162
Impôts différés sur la réévaluation des Propriétés minières, pétrolières et gazières – impôts différé Passif	(7.010.908)	-	(7.030.795)
	(6.111.746)	421.000	(6.254.633)

14. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se composent des éléments suivants :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Fournisseurs	10.638.401	3.350.802	11.026.475
Dettes sociales	433.683	518.486	610.788
Dettes fiscales	245.734	169.265	-
Dettes financières courantes		-	2.755.615
Autres passif courants	150.000	-	-
Total des dettes fournisseurs et autres passifs courants	11.467.818	4.038.553	14.392.879

Les dettes fournisseurs comprennent des dettes fournisseurs sur immobilisations pour un montant de 6.303.821€ au 31 décembre 2017 et de 8.605.848€ au 30 juin 2017.

Les dettes financières courantes de 2.755.615 € au 30 juin 2017 correspondent au prêt actionnaire dont l'échéance initiale de décembre 2018 a été prolongée jusqu'en juin 2019 et qui, de ce fait est classé en long terme (note 13).

15. Conventions réglementées

La Société s'est engagée dans un certain nombre de transactions avec des parties liées au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017.

- Contrat de prêt non porteur d'intérêt avec EGLUK, pour une valeur nominale de 1.557.846 € au 31 décembre 2017, d'une maturité initiale de cinq ans soit jusqu'au 12 décembre 2019. Un amendement n°4 à l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » en date du 25 juin 2015 a été signé par les deux parties le 30 juin 2017, par lequel il a été convenu de prolonger cet accord jusqu'à une mutation complète des permis entre EGL UK et FDE.
- En date du 15 juin 2017, un prêt d'actionnaire avec une maturité fixée au 30 juin 2019 portant sur un taux d'intérêts annuel de 1,98% a été signé entre la Française de l'Energie et Deltec Bank and Trust, pour un montant total de 4 millions d'euros à fin décembre 2017, afin de financer ses besoins en fond de roulement ainsi que ses activités opérationnelles.
- Un contrat de prestation de services existe entre LFDE International et la société NextGen NRJ Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni et holding du Président-Directeur Général de la Société, portant sur la promotion des activités de la Société, notamment auprès des instances de l'Union Européenne et la recherche d'opérations de croissance externe et de financements. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société NextGen NRJ Limited des honoraires mensuels d'un montant de 10.000 € hors taxes depuis le 1^{er} juillet 2016, soit une charge de 60.000 € au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2017.
- Un contrat de prestation de services existe entre LFDE International et la société Karlin Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni, contrôlée par le Directeur Financier de la Société, portant sur la fourniture de services de conseil, essentiellement à la recherche d'opportunités d'acquisitions pour le compte de la Société. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société Karlin des honoraires annuels d'un montant de 50.000 € hors taxes, soit une charge de 25.000 € enregistrée au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2017. Il a été mis fin à ce contrat de services par commun accord de Karlin et LFDE International, au 31 décembre 2017.

Les membres du Conseil d'administration de la Société et d'EGLUK sont également des parties liées. Les transactions avec ces parties liées portent sur la rémunération et les avantages octroyés au Président-Directeur Général et aux autres membres de la direction d'EGLUK, aucune nouvelle convention n'ayant été conclue au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

16. Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, sur la base de termes contractuels négociés avec les fournisseurs du Groupe. Au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017, à la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements d'achats ou d'obligations autres que ceux décrits dans les notes liées aux contrats de locations et aux dettes financières.

Engagements financiers au titre des permis d'exploration

Le tableau ci-dessous décrit les engagements financiers souscrits par le Groupe à l'égard des deux principaux permis actuellement exploités par la Société au 31 décembre 2017 :

Permis Exclusif de Recherche (PER)	Engagements financiers initiaux	Investissements réalisés	Engagements résiduels
Bleue Lorraine	7.700.000 €	39.797.291 €	Néant
Bleue Lorraine Sud	7.250.000 €	302.603 €	6.947.397 €
La Folie de Paris	5.400.000 €	1.941.770 €	3.458.230 €

Chaque permis d'exploration accordé au Groupe comprend des engagements financiers en termes de dépenses d'exploration devant être engagées au cours de la durée du permis. Cependant, en pratique, le Groupe pourrait décider d'engager pour certains de ses permis des montants excédant largement ses engagements financiers initiaux. D'autre part, le Groupe pourrait décider de retarder ces dépenses en fonction des circonstances et des programmes d'exploration. Par ailleurs, il est important de préciser que les dépenses comptabilisées sur le PER de Bleue Lorraine concernent également des études sur les architectures de puits, la qualité et la résistance d'équipements et d'outils de forage et les caractéristiques des charbons lorrains qui peuvent être utiles pour le PER Bleue Lorraine Sud.

17. Instruments financiers et gestion des risques

Les principaux actifs et passifs financiers du Groupe comprennent la trésorerie, les autres créances, les dettes fournisseurs et la dette financière envers certains actionnaires.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers peuvent être classés selon les trois niveaux de juste valeur comme suit :

Niveau 1, prix (non ajustés) cotés sur les marchés actifs pour des actifs et passifs identiques, pour lesquels la Société peut obtenir la valeur de marché à une date spécifique ;

Niveau 2, données autres que celles concernant les prix cotés mentionnés au Niveau 1, observables directement ou indirectement sur le marché ;

Niveau 3, données relatives aux actifs et passifs non observables sur le marché.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est déterminée comme suit :

- La juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur comptable inscrite au bilan, compte tenu de leurs échéances à très court terme ;
- La juste valeur des dettes financières à long terme, qui concerne un emprunt de la Société auprès de la société EGLUK (Niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur selon IFRS 13), a été estimée via une actualisation des paiements futurs à la date du bilan, en utilisant le taux de marché de 15 %.

- La juste valeur des actions gratuites est déterminée selon la norme IFRS 2, en tenant compte du prix du marché à la date d'émission aux bénéficiaires.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat sur les produits dérivés, puis sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque année de clôture.

Aucun changement significatif ayant affecté les instruments financiers et la gestion des risques n'est à mentionner au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-après représente l'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017, au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 :

Au 31 décembre 2016	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette fournisseurs	(3.350.802)	-	-	(3.350.802)
Autres passifs courants	(687.751)	-	-	(687.751)
Dette financière EGLUK	-	(4.970.139)	-	(4.970.139)
Autres créances et créances clients	1.505.234	-	-	1.505.234
Montant net	(2.533.319)	(4.970.139)	-	(7.503.458)
Au 30 juin 2017	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette fournisseurs	(10.620.364)	(406.111)	-	(11.026.475)
Autres passifs courants	(610.788)	-	-	(610.788)
Dette financière EGLUK	-	(2.557.846)	-	(2.557.846)
Autres dettes	(2.755.615)	-	-	(2.755.615)
Autres créances et créances clients	2.969.681	-	-	2.969.681
Montant net	(11.017.086)	(2.963.957)	-	(13.981.043)
Au 31 décembre 2017	A 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette fournisseurs	(10.638.401)	-	-	(10.638.401)
Autres passifs courants	(679.417)	-	-	(679.417)
Dette financière EGLUK	-	(1.557.846)	-	(1.557.846)
Autres dettes non courantes	-	(4.116.063)	-	(4.116.063)
Autres dettes courantes	(150.000)	-	-	(150.000)
Autres créances et créances clients	1.244.061	-	-	1.244.061
Montant net	(10.223.757)	(5.673.909)	-	(15.897.666)

18. Provisions pour risques et charges

Evolution des provisions

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
		€	€
Provision pour remise en état	3.427.937	3.000.346	3.427.937
Provisions pour pensions et retraites	17.298	17.086	19.107
Provision pour maintenance pluri-annuelle	1.060.740	854.957	951.177
Total	4.505.975	3.872.389	4.398.221

Les provisions pour remise en état s'analysent comme suit :

- un montant total de 900.696 €, soit 426.385 € et 474.311 € a été comptabilisé par la Société et représentent les coûts d'abandon des puits et les coûts de remise en état des sites, notamment à Lachambre et Tritteling respectivement en cas d'arrêt de l'activité d'exploration. Les montants de ces provisions n'ont pas fait l'objet d'un calcul d'actualisation au 31 décembre 2017, car l'impact d'une telle actualisation ayant été jugé non significatif.
- un montant de 2.526.034 € a été enregistré par la filiale Gazonor lors des années antérieures pour arrêt et fermeture de site, démantèlement et traitement définitif des canalisations, pour les zones de permis et de concession de Gazonor. La contrepartie de cette provision a été constatée en immobilisations incorporelles et est totalement amortie. Aucune actualisation n'est pratiquée sur cette provision.
- une provision d'un montant de 1.060.740 € relative aux activités opérationnelles de Gazonor est également comptabilisée pour couvrir les coûts de maintenance pluri-annuelle.

Les provisions pour remise en état sont immobilisées et intégrées à la valeur des actifs immobilisés sous-jacents, à savoir les actifs d'exploration comptabilisés en actifs immobilisés.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation du passif actuariel pour les provisions pour pensions et retraites au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- i) Age de départ : 65 ans
- ii) Progression des salaires par an : 2%
- iii) Taux d'actualisation : 1,65%
- iv) Taux de rotation des effectifs – taux spécifique à la Société : 5%
- v) Taux de survie d'après le tableau INSEE

19. Information financière sectorielle

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne, articulée autour des indicateurs de coûts d'exploration, de production et d'EBITDA par secteur opérationnel. Ces secteurs opérationnels sont les suivants :

- La Grande Est (exploration de réserves de gaz) dont les coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques présentés dans la note 7 de cette annexe aux comptes consolidés
- Hauts de France (production de gaz et d'électricité) qui représente l'activité d'exploitation et de commercialisation du gaz de mine ainsi que la génération d'électricité verte issue du gaz capté dans les anciennes mines par la société Gazonor dont les revenus et coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques.

Les tableaux suivants présentent, par zone géographique, les informations sur le chiffre d'affaires et les informations relatives aux principaux actifs d'exploration et concessions de production détenus par le Groupe au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2016	Lorraine		Hauts-de-France		Total
	Bleue	Bleue	Poissonnière	Désirée	
	Lorraine	Lorraine			
	€	Sud	€	€	€
Chiffre d'affaires					
Ventes de gaz	-	-	1.859.671	-	1.859.671
Ventes d'électricité	-	-	-	-	-
Bilan					
Immobilisations incorporelles et corporelles	29.738.630	299.103	828.374	253.511	31.119.618
Flux					
Investissements incorporels et corporels	1.884.221	3.500	772.197	236.925	2.896.243

Au 30 juin 2017	Lorraine		Hauts-de-France		Total
	Bleue	Bleue	Poissonnière	Désirée	
	Lorraine	Lorraine			
	€	Sud	€	€	€
Chiffre d'affaires					
Ventes de gaz	-	-	3.676.470	-	3.676.470
Ventes d'électricité	-	-	-	-	-
Bilan					
Immobilisations incorporelles et corporelles	39.149.141	299.103	4.450.657	1.154.773	45.053.674
Flux					
Investissements incorporels et corporels	11.294.732	3.500	4.394.481	1.138.187	16.830.900

Au 31 décembre 2017	Lorraine		Nord-Pas-de-Calais		Total
	Bleue Lorraine	Bleue	Poissonnière	Désirée	
		Lorraine			
	€	€	€	€	
Chiffre d'affaires					
Ventes de gaz	-	-	1.336.479	-	1.336.479
Ventes d'électricité	-	-	1.631.555	382.677	2.014.233
Bilan					
Immobilisations incorporelles et corporelles	39.797.291	302.603	4.505.423	1.188.494	45.793.811
Flux					
Investissements incorporels et corporels	648.150	3.500	54.766	33.721	740.137

20. Evènements postérieurs à la clôture

En date du 17 janvier 2018, La Française de l'Energie a obtenu un financement de 3 millions d'euros pour sa filiale Gazonor de la part de CAP 3RI, société d'investissement dédiée à la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France. Cette opération a été réalisée au niveau de Gazonor Holding, filiale indirecte de La Française de l'Energie sous forme d'obligations convertibles, portant sur une maturité de 7 ans. Cette levée de fonds traduit l'intérêt croissant des investisseurs pour les activités de La Française de l'Energie notamment dans les Hauts-de-France. Le partenariat avec CAP 3RI marque une étape importante au niveau du Groupe car ce financement va ainsi pouvoir accélérer le développement de la société Gazonor qui est au cœur de cet effort de réduction de l'empreinte carbone avec son activité de captage, avant son rejet dans l'atmosphère, du gaz qui s'échappe des anciennes galeries minières et de sa transformation en électricité verte valorisée localement.

Le prêt actionnaires mis en place en 2017 a été prolongé avec une nouvelle maturité au 30 juin 2019 désormais.

Le Groupe finalise actuellement la mise en place d'un prêt de 6.4 millions d'euros avec le consortium SaarLB/BPI au niveau de Gazonor. La signature de la convention de prêt et le décaissement sont prévus pour mi-avril.

Enfin, un contrat d'affacturage a été mis en place avec effet au mois de janvier 2018 pour continuer à optimiser notre trésorerie.

Concernant les permis, la Société a reçu un avis de rejet pour les PER de la Grande Garde, Bleue Lorraine Sud et Bleue Lorraine Nord ainsi qu'un avis de prolongation pour le PER de la Folie de Paris. Ces éléments ne sont pas à même de changer le programme développement sur ces deux zones géographiques, notamment sur la Lorraine où la demande de concession sera déposée d'ici à la fin de l'exercice 2018.

Notes annexes au compte de résultat

21. Coûts opérationnels – vente de gaz et d'électricité

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Achats de matériels et de gaz naturel	1.701.770	372.980	1.237.513
Entretien et réparations	283.008	162.417	134.813
Traitement des déchets	28.407	19.179	32.583
Surveillance des sites	32.258	3.742	11.073
Locations de matériel	10.962	23.520	38.957
Variation des stocks	57.744	(40.299)	43.873
Total des coûts opérationnels	2.114.149	541.540	1.498.812

Les coûts opérationnels comprennent essentiellement des coûts directs liés à la vente de gaz et d'électricité notamment des achats de gaz naturel, pour un montant exceptionnel de plus de 800.000€ sur le semestre et la maintenance des moteurs et compresseurs d'électricité et gaz

22. Effectifs du Groupe et frais de personnel

Les frais de personnel et de gestion se décomposent comme suit pour les périodes semestrielles des exercices suivants :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Salaires, traitements et assimilés	567.736	589.832	1.188.617
Charges sociales et assimilés	269.151	312.057	728.520
Paiements en actions gratuites	490.061	449.412	898.811
Total	1.326.948	1.351.300	2.815.948

Est compris dans ce montant celui des rémunérations des dirigeants de la Société, détaillé comme suit :

	31 décembre 2017 €	31 décembre 2016 €	30 juin 2017 €
Rémunérations directes perçues	194.079	259.761	606.895
	194.079	259.761	606.895

Effectifs à la clôture

L'effectif total salarié de la Société au 31 décembre 2017 est de 19 salariés. Sa répartition par catégorie professionnelle est la suivante :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	30 juin 2017
Cadres et assimilés	8	15	9
Ouvriers et employés	11	4	11
Total	19	19	20